

● PÉNURIE DE CERTAINS
PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Une importante réunion
au ministère de l'Industrie
pharmaceutique prévue
aujourd'hui (P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● 6^E RÉGION MILITAIRE

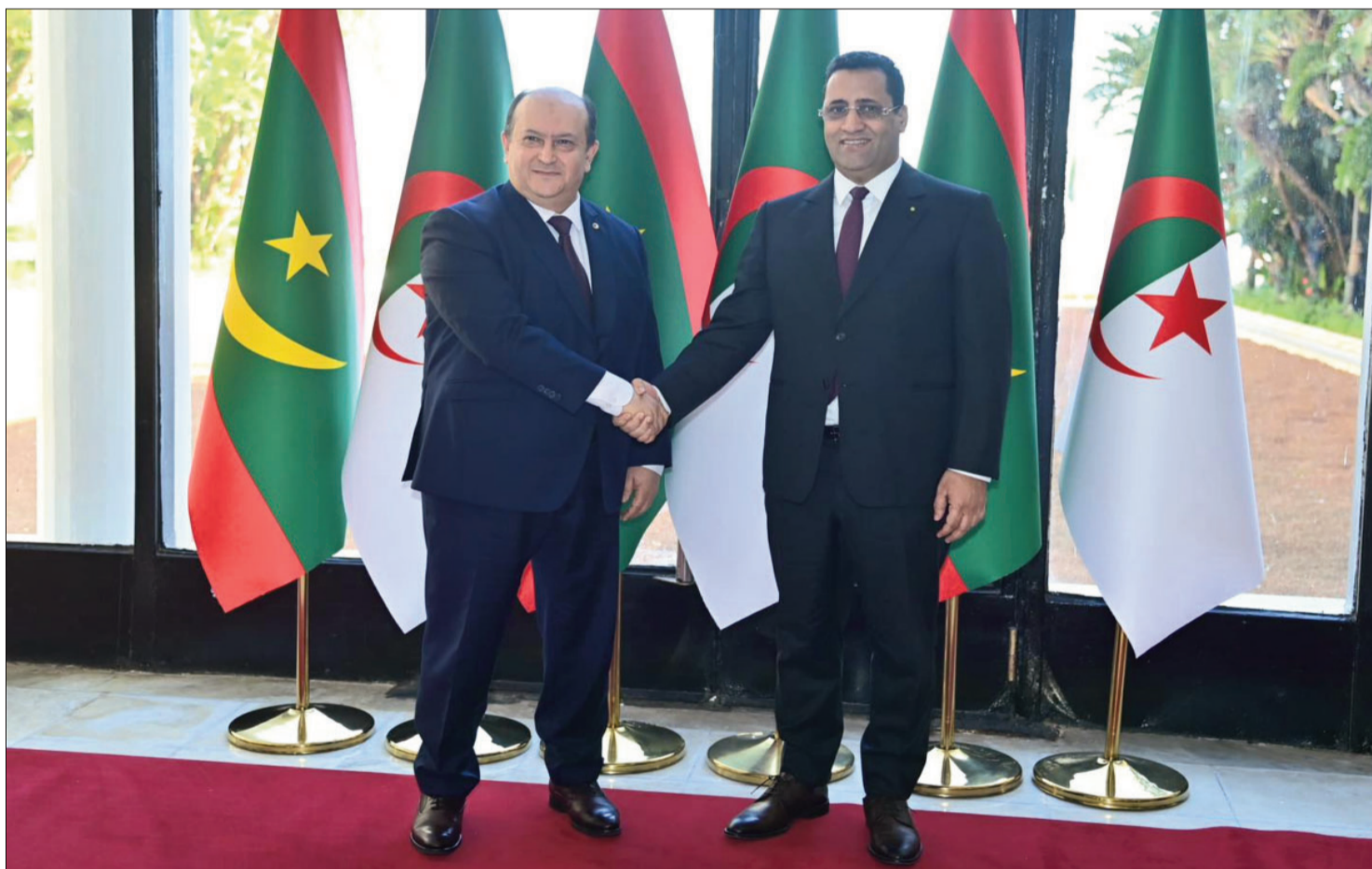
Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite de travail et d'inspection

(P3)

ALGÉRIE-MAURITANIE

Un espace d'intégration économique en pleine croissance

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et son homologue mauritanien, M. Mokhtar Ould Day, ont souligné, hier, la volonté des deux pays de consolider leurs relations fraternelles et de renforcer les perspectives de leur partenariat bilatéral, en œuvrant à les hisser au niveau des aspirations des deux peuples frères. Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 20^e session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne de coopération, M. Ghrieb a indiqué que les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays ont atteint "des niveaux exceptionnels, marqués par de nouvelles réalisations, des échanges intensifs ainsi qu'une concertation et une coordination continues, à travers l'échange de visites officielles à différents niveaux, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani". (Lire en Page 3)



● FILIÈRE DES DATTES

Une locomotive pour l'économie hors hydrocarbures

(P4)

● LA CAMPAGNE OLÉICOLE
2025/2026

Une production estimée à plus du double de l'année dernière

(P5)

● AGRSSION SIONISTE
EN PALESTINE OCCUPÉE

Douze personnes tombent en martyrs à Ghaza

(P12)

Bint Jbeil, épicentre d'une bataille décisive entre la résistance libanaise et l'armée sioniste



Les combats s'intensifient autour de Bint Jbeil. La résistance libanaise riposte par une guérilla urbaine pour freiner l'offensive sioniste. Les affrontements se sont fortement intensifiés ces dernières 48 heures autour de Bint Jbeil, ville stratégique du sud du Liban, où l'armée de l'occupation, cherche à imposer un encerclement progressif face à un Hezbollah déterminé à résister.

À l'Est, les forces de l'armée sioniste atteignent les abords du Litani à Deir Seriane et Khiam. Une avancée qui ouvre la route vers Wadi el-Houjeir, zone stratégique. Face à cette pression, le Hezbollah a adapté sa stratégie. Le mouvement a délaissé les affrontements conventionnels pour revenir à une guérilla urbaine plus flexible, fondée sur de petits groupes mobiles capables de harceler les troupes sionistes. Cette tactique vise à ralentir l'avancée ennemie, tout en augmentant le coût humain et matériel de l'offensive. Dans ce contexte, la bataille de Bint Jbeil apparaît comme un tournant potentiel du conflit. Entre progression sioniste et résistance asymétrique du Hezbollah, l'issue des combats dans cette zone pourrait redéfinir l'équilibre militaire dans l'ensemble du Sud-Liban.

«Humains numériques» : la Chine fixe ses lignes rouges



Face à l'essor rapide des «humains numériques», la Chine veut en maîtriser les usages en ligne. Étiquetage obligatoire, restrictions pour les mineurs, encadrement des contenus : Pékin met en place un dispositif visant à prévenir les dérives et à garder un contrôle étroit sur ces nouvelles interactions. La Chine entend renforcer son encadrement des technologies émergentes en s'attaquant désormais au développement des « humains numériques », rapporte le New York Post. Le régulateur du cyberspace a présenté un projet de règles destiné à encadrer leur développement en ligne, avec un double impératif : transparence et protection des publics les plus vulnérables.

Première exigence : la clarté. Tout contenu mettant en scène un « humain numérique » devra être explicitement signalé. Les autorités entendent ainsi prévenir toute confusion entre réel et virtuel, à mesure que ces figures artificielles gagnent en crédibilité. Le texte cible en priorité les mineurs. Il interdit aux « humains numériques » de proposer des relations virtuelles à caractère intime aux moins de 18 ans et proscrit les services susceptibles d'encourager des comportements addictifs ou trompeurs. L'objectif est de contenir l'influence de ces dispositifs sur un public jugé particulièrement exposé. Par ailleurs, la question des données personnelles fait l'objet d'un encadrement strict. Il serait interdit de reproduire les traits ou l'identité d'une personne sans son accord. De même, l'usage d'« humains numériques » pour contourner les procédures de vérification d'identité est explicitement proscrit. De plus, les contenus portant atteinte à la sécurité nationale, incitant à la subversion, à la sécession ou à la remise en cause de l'unité du pays sont formellement interdits. Les plateformes sont appelées à jouer un rôle actif. Elles devront filtrer les contenus à connotation sexuelle, violente ou discriminatoire, mais aussi intervenir en cas de signaux de détresse psychologique chez les utilisateurs, en orientant vers une assistance appropriée.

Iran: un pont ferroviaire endommagé par une frappe américano-sioniste

Une frappe américano-israélienne a endommagé mardi un pont ferroviaire dans la province iranienne de Zanjan (nord-ouest), dans ce qui constitue la dernière attaque visant des infrastructures ferroviaires, ont rapporté des médias iraniens. L'agence iranienne ILNA (Iranian Labor News Agency), citant le vice-gouverneur chargé des affaires politiques, sécuritaires et sociales de Zanjan, a indiqué que le pont ferroviaire situé à Amin Abad, entre Zanjan et Mianeh, a été ciblé lors de l'attaque. Le responsable a précisé que la frappe a endommagé la ligne ferroviaire à environ 335 kilomètres de Téhéran. L'attaque est intervenue quelques heures après que l'armée israélienne a mis en garde les Iraniens contre les déplacements en train et les a appelés à éviter les gares à travers le pays.



DEUX MORTS DANS UNE FRAPPE CONTRE UN PONT FERROVIAIRE DANS LE CENTRE DE L'IRAN

Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées lors d'une frappe aérienne visant un pont ferroviaire dans la ville centrale iranienne de Kashan mardi, ont rapporté des médias iraniens. L'agence de presse officielle IRNA, citant le vice-gouverneur chargé des affaires de sécurité de la province d'Isfahan, a indiqué que le pont ferroviaire de Yahya Abad, à Kashan, avait été ciblé lors d'une attaque américano-israélienne. Selon la même source, deux personnes ont été tuées et trois autres blessées dans la frappe, sans fournir davantage de détails sur les dégâts sur place.

Cette attaque est intervenue quelques heures après que l'armée israélienne a averti les Iraniens de ne pas utiliser les trains ni de se rendre dans les gares à travers le pays.

L'UE REJETTE LES MENACES DE FRAPPES CONTRE LES INFRASTRUCTURES CIVILES EN IRAN ET APPELLE À LA RETENUE

L'Union européenne a rejeté les menaces de frappes visant des infrastructures civiles critiques en Iran, avertissant que de telles actions pourraient affecter des millions de personnes et entraîner une dangereuse escalade des tensions régionales, a déclaré mardi une porte-parole de la Commission européenne. « Nous avons toujours dit que la diplomatie est la solution », a affirmé Anitta Hipper, porte-parole de la Commission européenne, lors du point de presse de la mi-journée. « De notre côté, nous rejetons toute menace (...) d'attaques contre des infrastructures civiles critiques. De telles attaques risquent d'affecter des millions de personnes au Moyen-Orient et au-delà, et pourraient également conduire à une nouvelle escalade dangereuse », a-t-elle ajouté. Anitta Hipper a réitéré l'appel de l'UE à faire preuve de « retenue maximale », soulignant la nécessité de protéger les civils et les infrastructures civiles, et exhortant toutes les parties à respecter le droit international ainsi que le droit international humanitaire. Ces déclarations interviennent dans un contexte de menaces formulées par le président américain Donald Trump, qui a averti que l'armée américaine pourrait viser des ponts et des centrales électriques iraniennes si Téhéran ne rouvrait pas le détroit stratégique d'Ormuz d'ici mardi à 20h00 EDT (00h00 GMT mercredi).

Exportations militaires : plus de 500 cargaisons françaises vers Israël depuis 2023

Plus de 525 cargaisons d'équipements français à usage militaire ont été expédiées vers Israël entre octobre 2023 et mars 2026, selon un rapport d'organisations propalestiniennes, tandis que les autorités françaises affirment qu'il s'agit principalement de composants à vocation défensive ou destinés à être réexportés. Ce rapport, réalisé par les collectifs Urgence Palestine et Palestinian Youth Movement et relayé par le quotidien Le Monde, recense un flux qualifié de « régulier et diversifié » d'équipements fournis par des entreprises françaises à l'industrie de défense israélienne. Selon les auteurs, ces livraisons concernent majoritairement des composants, c'est-à-dire des éléments techniques intégrés dans des systèmes militaires plus larges, et non des armes complètes, destinés notamment aux secteurs aéronautiques et de défense israélienne. L'entreprise Elbit Systems serait à l'origine de la majorité des acquisitions recensées. Parmi les sociétés françaises mentionnées figurent notamment Safran, Thales ou encore Eurolinks et Aubert & Duval. Certaines entreprises ont indiqué respecter strictement les réglementations françaises et internationales encadrant ces exportations. Les organisations à l'origine du rapport estiment que ces flux soulèvent des interrogations sur l'application du Traité sur le commerce des armes, ratifié par la France, qui encadre les exportations en cas de risque d'utilisation contraire au droit international humanitaire.

Elles appellent à la mise en place d'un embargo complet sur les exportations d'armement vers Israël, incluant les composants et les biens à double usage, c'est-à-dire des équipements pouvant avoir des applications civiles et militaires.

Un conducteur de TGV tué après une collision avec un poids lourd dans le Pas-de-Calais



Un conducteur de train est décédé hier, matin après une collision entre un TGV et un poids lourd à Nœux-les-Mines, dans le Pas-de-Calais, provoquant également plusieurs blessés et une interruption majeure du trafic ferroviaire. Selon les informations rapportées par La Dépêche du Midi, le choc s'est produit aux alentours de 7 heures sur un passage à niveau de cette commune des Hauts-de-France. Le conducteur du TGV, âgé de 56 ans, est mort après avoir été piégé dans sa cabine sous la violence de l'impact.

La collision a aussi fait plusieurs blessés légers. Le chauffeur du poids lourd a été touché, tout comme au moins sept passagers du train, qui transportait environ 250 personnes au moment des faits. Le camion impliqué transportait des véhicules de l'armée de terre, d'après des éléments relayés par la presse régionale.

Les secours sont rapidement intervenus sur place, alors que les passagers et le personnel de bord sont restés à bord du train plusieurs heures après l'accident, le temps de sécuriser la zone et d'organiser leur prise en charge.

Le trafic ferroviaire a été totalement interrompu entre Béthune et Lens dans les deux sens. Les autorités ferroviaires indiquent que la circulation ne devrait pas reprendre avant jeudi matin, en raison de l'ampleur des dégâts et des opérations techniques nécessaires. Les circonstances exactes de l'accident restent à déterminer. Une enquête devra établir les conditions dans lesquelles le poids lourd s'est retrouvé sur le passage à niveau au moment du passage du train.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Un espace d'intégration économique en pleine croissance

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et son homologue mauritanien, M. Mokhtar Ould Diay, ont souligné, hier, la volonté des deux pays de consolider leurs relations fraternelles et de renforcer les perspectives de leur partenariat bilatéral, en œuvrant à les hisser au niveau des aspirations des deux peuples frères.

Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 20e session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne de coopération, M. Ghrieb a indiqué que les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays ont atteint "des niveaux exceptionnels, marqués par de nouvelles réalisations, des échanges intensifs ainsi qu'une concertation et une coordination continues, à travers l'échange de visites officielles à différents niveaux, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani".

Cette session se tient dans un contexte régional et international "particulièrement sensible, marqué par des défis sécuritaires croissants, qui dictent, plus que jamais, le renforcement de la coordination et de la coopération selon une vision intégrée et éclairée, fondée sur le dialogue, la concertation et l'échange

d'expériences et d'expertises, notamment entre nos corps de sécurité", a-t-il dit.

A ce propos, il a rappelé les accords de coopération précédemment signés entre l'Algérie et la Mauritanie, soulignant que la dynamique accélérée des relations bilatérales ne se limite pas au seul volet militaire et sécuritaire, mais s'étend à d'autres domaines importants.

Ghrieb a, en outre, salué les avancées concrètes enregistrées dans la réalisation des projets complémentaires et d'intégration, convenus par les Présidents des deux pays, faisant des frontières algéro-mauritaniennes aujourd'hui "un espace d'intégration économique en pleine croissance, renforcé par l'ouverture de deux (2) postes frontaliers en février 2024 sous la supervision des dirigeants des deux pays".

LE TAUX DE RÉALISATION DE LA ROUTE TINDOUF-ZOUERATE ET LE PROJET DE LA ZONE FRANCHE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE, A DÉPASSÉ 50%"

En tête de ces projets figure le projet stratégique de réalisation de la route reliant Tindouf à Zouerate et le projet de la zone franche commerciale et industrielle, dont "le taux de réalisation a dépassé 50%", entre autres

projets à caractère social et humanitaire, pour lesquels "toutes les études techniques ont été finalisées à différentes étapes et dont la réalisation sera lancée prochainement", a poursuivi M. Ghrieb.

Le Premier ministre a souligné que l'Algérie est prête à partager ses expertises techniques et industrielles et à accompagner les frères mauritaniens dans leurs efforts visant à renforcer leurs capacités nationales dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures et le développement de projets gaziers.

S'agissant du secteur minier, le Premier ministre a indiqué que "nos deux pays sont appelés plus que jamais à cristalliser une vision commune pour instaurer une coopération mutuellement bénéfique", en vue d'exploiter les importantes richesses minières dont regorgent les deux pays.

Sur le plan commercial, les échanges bilatéraux ont "atteint environ 352 millions de dollars en 2025", d'où la nécessité de poursuivre les efforts pour accroître et diversifier ces échanges, "à la faveur de la volonté politique et des potentialités et atouts majeurs dont disposent les deux pays, en tête desquels la proximité géographique et l'existence d'une ligne maritime pour le transport des marchandises", a rappelé le Premier ministre. De son côté, le

Premier ministre mauritanien a indiqué que la tenue de cette session intervient "dans le cadre d'une dynamique positive qui s'est élargie à l'ensemble des domaines vitaux", ce qui fait d'elle "une étape charnière pour ancrer l'engagement commun à obtenir des résultats concrets répondant aux aspirations de nos deux pays et peuples vers un développement global et durable".

Il a rappelé également "l'attention particulière et la vision stratégique avisée qui animent les dirigeants des deux pays pour impulser les relations fraternelles solides entre l'Algérie et la Mauritanie et leurs peuples frères", ajoutant que ces liens "tirent leur solidité de leur attachement constant à élargir les perspectives de la coopération constructive et de conforter les fondements du partenariat dans divers domaines".

Le Premier ministre mauritanien a souligné que "la sagesse avérée et la clairvoyance avisée des dirigeants des deux pays constituent une soupape de sécurité qui nous a permis de surmonter les crises qui secouent la région", offrant ainsi aux deux parties "les conditions propices pour se consacrer à un processus de développement équilibré et ambitieux". "Cette approche judicieuse a permis de maintenir un engagement constant à appuyer la

sécurité et la stabilité des pays voisins et à les soutenir face à leur conjoncture actuelle, avec ce que cela exige en termes d'appui et de solidarité", a-t-il dit. Il a en outre tenu à adresser ses remerciements à l'Algérie pour "la réalisation de nombreux projets majeurs visant à renforcer ce partenariat, avec en tête la route stratégique Tindouf-Zouerate", soulignant les atouts de ce projet en termes "d'appui à l'intégration économique entre les deux pays et d'ouverture sur le marché africain, ainsi que l'achèvement du poste frontalier entre les deux pays". Il est important de rappeler que le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, et la délégation qui l'accompagne, ont été reçus hier, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, M. Amine Sid.

Hamza B.

6^E RÉGION MILITAIRE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite de travail et d'inspection

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuée, à partir de mardi, une visite de travail et d'inspection en 6^{ème} Région militaire, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre du suivi de l'exécution de la 2^{ème} phase du programme de préparation au combat 2025/2026, à travers l'ensemble des régions militaires, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, effectuée, à partir d'aujourd'hui mardi 7 avril 2026, une visite de travail et d'inspection en 6^{ème} Région militaire", précise la même source.

La visite a été entamée depuis le siège du Commandement de la Région à Tamanrasset. Après la cérémonie d'accueil, donnée par le Général-major Mohammed Adjroud, Commandant de la 6^{ème} Région militaire, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid Hibaoui El-Ouafi, dont le siège de ce commandement porte son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada.

Le Général d'Armée a, ensuite, procédé à l'inauguration du nouveau siège du Commandement de la 6^{ème} Région militaire.

Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la Région militaire, le Général d'Armée a prononcé

une allocution d'orientation, suivie par visioconférence, par l'ensemble des personnels de la 6^{ème} Région militaire, à travers laquelle il a souligné que "l'ANP poursuit ses missions constitutionnelles avec rigueur et vigilance, afin d'assainir le pays des groupuscules terroristes résiduels, et maintenir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du pays".

"L'ANP poursuit l'accomplissement de ses missions constitutionnelles en faisant preuve de veille et de rigueur, en vue d'assainir notre pays des groupuscules terroristes résiduels, et maintenir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du pays", a-t-il indiqué, ajoutant qu'à ce titre, "les dernières opérations menées par nos unités militaires démontrent, de par leur qualité, la volonté et la détermination qui animent nos valeureux hommes pour éliminer ces criminels résiduels de la terre bénie d'Algérie, quels que soient les sacrifices à consentir".

Dans ce sillage, il a relevé que la lutte implacable contre les réseaux de narcotrafic transfrontalier enregistre "des résultats remarquables, illustrés par les quantités importantes de ces poisons, saisies par les détachements de l'ANP, en étroite collaboration avec les services de sécurité".

"Nos Forces ont pu, dans ce cadre, éliminer et arrêter des barrons et des réseaux de contrebande, qui tentaient de nuire à notre économie nationale", s'est-il félicité.

A cette occasion, le Général d'Armée a tenu à valoriser le travail professionnel des services de la sécurité de l'Armée, qui a contribué à la réédition d'un nombre important de terroristes.

"Dans ce contexte, et en valorisation des résultats obtenus dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, ainsi qu'en considération au travail professionnel accompli par les services de la sécurité de l'Armée, ayant contribué à la réédition d'un nombre important de terroristes, il m'est agréable de vous transmettre les encouragements de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui apprécie hautement ces résultats", a-t-il dit.

"Ces excellents résultats permettront, sans nul doute, d'acculer les criminels et les réseaux de contrebande et, par conséquent, de tarir les sources de financement et de soutien logistique du terrorisme à travers les passages frontaliers", a-t-il poursuivi.

Pour le Général d'Armée, ces résultats "confirment également la disponibilité de nos dispositifs opérationnels et leur grande capacité à relever efficacement les différents défis, qu'ils soient de nature sécuritaire complexe ou asymétrique, afin de renforcer notre sécurité nationale dans toutes ses dimensions et secteurs".

Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée a écouté les interventions et les préoccupations des personnels de la 6^{ème} Région militaire, "qui ont affiché leur volonté de poursuivre les efforts, en vue d'accomplir au mieux les missions assignées, notamment en matière de sécurisation des frontières et de protection du territoire national contre tous les fléaux et les éventuelles menaces", conclut le MDN dans son communiqué.

R.N.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Commerce, hydrocarbures et transports, la coopération algéro-mauritanienne renforcée

La coopération algéro-mauritanienne se consolide et s'élargit, à travers une dynamique renouvelée portée par la volonté politique des deux pays de renforcer les partenariats africains et la coopération Sud-Sud. Dans cette trajectoire, plusieurs secteurs stratégiques font l'objet de concertations, au premier rang desquels le commerce extérieur, l'énergie et les transports, afin de favoriser une approche globale et efficace de la coopération bilatérale. Sur le plan commercial, le Conseil d'orientation de l'Organisme algérien des exportations a été installé à Alger sous la supervision du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Cette instance s'inscrit dans les orientations des hautes autorités visant à développer le système national des exportations. Le Conseil a un rôle clé pour soutenir les efforts de l'État dans la diversification de l'économie nationale : il doit contribuer à définir les orientations stratégiques permettant de renforcer la présence du produit algérien sur les marchés internationaux, améliorer sa compétitivité et accroître les capacités des entreprises exportatrices. Le ministre a également appelé les membres du Conseil à travailler de manière coordonnée afin de proposer des initiatives concrètes et de lever les obstacles auxquels peuvent faire face les exportateurs. L'accent a été mis sur l'intensification de l'action commune entre les acteurs concernés pour atteindre l'objectif central de promouvoir les exportations hors hydrocarbures.

En parallèle, la coopération énergétique, notamment dans le secteur des hydrocarbures, occupe une place importante. À Alger, le ministre d'État chargé des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu avec son homologue mauritanien, Mohamed Ould Khaled, en marge de la 20^e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la collaboration par le soutien aux projets d'exploration et de production en Mauritanie. Les deux parties ont également convenu d'élargir les domaines de partenariat tout au long de la chaîne de valeur, depuis l'exploration jusqu'au transport, à la transformation et à la commercialisation. Dans ce cadre, l'Algérie, à travers Sonatrach, a réaffirmé sa disponibilité à partager son expertise, via des programmes de formation et de transfert de savoir-faire technique, afin d'accompagner le développement industriel pétrolier et gazier mauritanien. La coopération vise aussi une valorisation accrue des ressources naturelles. Les échanges ont ainsi évoqué l'intérêt d'étendre les partenariats autour de domaines comme le phosphate et le développement des engrais, pour renforcer la valeur ajoutée des ressources des deux pays. Un volet formation et renforcement des capacités a également été souligné, en mobilisant notamment l'expérience des instituts algériens du secteur, dont l'Institut algérien du pétrole (IAP), afin de contribuer à la qualification des compétences nécessaires au développement des industries concernées. Enfin, la dimension transport complète cette vision intégrée. Le ministre algérien des Transports, Saïd Sayoud, et le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, Mohamed Ahmed Ould Mohamed Lemine, ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération dans les liaisons aériennes, maritimes et terrestres. Cette rencontre, avec la participation du P-DG d'Air Algérie et du P-DG de l'ANAC, a été l'occasion de renforcer la concertation et d'intensifier la coordination. L'objectif est de soutenir les partenariats entre institutions et entreprises nationales, de faciliter les échanges et d'ouvrir de nouvelles perspectives à travers une coordination structurée. Au total, qu'il s'agisse du commerce, de l'énergie ou des transports, l'Algérie et la Mauritanie tendent vers une coopération plus étroite, fondée sur l'échange d'expertises et l'activation de mécanismes communs. Cette approche intégrée traduit la profondeur des liens fraternels entre les deux pays et ouvre la voie à des projets concrets répondant aux intérêts des deux économies.

R. N.

FILIÈRE DES DATTES

Une locomotive pour l'économie hors hydrocarbures

L'Algérie occupe une place de premier plan dans le monde de la datté. Parmi les trois premiers producteurs mondiaux, le pays s'appuie sur un patrimoine agricole exceptionnel : on compte aujourd'hui environ 19 millions de palmiers dattiers et une production dépassant 13 millions de quintaux (en 2026). Cette performance s'explique par la combinaison d'atouts naturels, d'un savoir-faire local et d'une dynamique économique de plus en plus structurée autour de la valeur des dattes. Dans cette filière, la variété "Deglet Nour", réputée pour sa texture moelleuse et sa qualité gustative, domine largement la production et l'export, avec une part d'environ 85,7%. Le cœur de cette renommée reste la région de Tolga, qui concentre une grande partie de la production, tout en servant de référence pour les normes de qualité attendues sur les marchés internationaux.

RENFORCER LA PRODUCTION AU SUD : PLUS DE REVENUS ET PLUS DE DEVICES

Au-delà de Biskra et des zones historiques, l'Algérie travaille à renforcer la production, notamment dans le sud du pays. Cette orientation n'est pas seulement agricole : elle vise à créer un cycle vertueux capable de générer davantage de revenus tout en contribuant à l'entrée de devises par l'exportation. En augmentant les volumes, mais aussi en améliorant l'organisation et la qualité, la filière peut mieux répondre aux exigences des acheteurs étrangers : constance, traçabilité, et respect des critères sanitaires. Dans cette logique, la datté devient une ressource stratégique : elle consolide l'emploi rural, soutient les exploitations familiales, et participe à la diversification de l'économie nationale, particulièrement dans un contexte où l'objectif est de renforcer les secteurs hors hydrocarbures.

Pour l'État comme pour les professionnels, la datté est ainsi appelée à jouer un rôle de locomotive économique, capable d'entraîner d'autres activités : transport, emballage, transformation et services liés à l'export.

UNE FILIÈRE MODERNISÉE : CONDITIONNEMENT, STOCKAGE ET LOGISTIQUE

Pour transformer un avantage naturel en avantage économique durable, l'Algérie doit améliorer la chaîne de valeur. Les défis restent nombreux, et ils sont souvent décisifs au moment de vendre à l'international : conditionnement, stockage frigorifique ou non, logistique, et transport vers les marchés. Les professionnels soulignent aussi l'importance de la santé végétale, des analyses de laboratoire, de la labellisation et de la certification, sans lesquelles la datté peut perdre des opportunités de marché. L'enjeu est clair : produire beaucoup ne suffit pas ; il faut produire mieux et présenter un produit conforme aux standards internationaux. C'est pourquoi les efforts de modernisation visent à structurer la filière autour de méthodes plus performantes, depuis la protection des palmiers dattiers jusqu'aux procédés de préparation et de commercialisation. La présence d'une rencontre nationale consacrée au secteur confirme cette volonté de passer à une étape où la datté algérienne devient plus compétitive, plus traçable et mieux valorisée.

PROTECTION DES PALMIERS ET LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS : LA BASE DE LA QUALITÉ

La qualité de la datté dépend directement de la santé du palmier. Parmi les menaces majeures figurent des ravageurs et maladies tels que le "Boufaroua" (une araignée minuscule) et le Bayoud (fusariose vasculaire du palmier). La stratégie de soutien comprend la mobilisation

des moyens et des produits phytosanitaires pour lutter efficacement contre ces problèmes. En parallèle, il est prévu de mieux recenser les besoins en mécanisation agricole, afin d'accompagner les producteurs dans l'amélioration des pratiques. Qu'il s'agisse de récolte, de traitement ou de manutention, la mécanisation permet de gagner en régularité et en productivité, ce qui se répercute ensuite sur la qualité finale du produit. L'objectif est d'assurer une production stable et de réduire les pertes qui affectent parfois les volumes commercialisables.

LABELLISATION, CERTIFICATION ET LABORATOIRE SPÉCIALISÉ : GAGNER LA CONFIANCE DES MARCHÉS

Un autre pilier du développement concerne la conformité technique et sanitaire. Pour faciliter les opérations d'exportation, l'Algérie prévoit la création d'un laboratoire spécialisé chargé des analyses liées à la labellisation et à la certification. Cette initiative, envisagée en partenariat entre la Chambre nationale d'agriculture et l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA), représente une étape importante : elle permettra d'accélérer les procédures, d'améliorer la crédibilité des produits et de mieux répondre aux exigences des importateurs. En renforçant la fiabilité documentaire et la preuve de qualité, la datté algérienne peut accéder à des marchés plus exigeants, notamment en Europe, où la concurrence est forte.

EXPORTATION, TRANSFORMATION ET CRÉATION DE VALEUR

Sur le plan commercial, l'Algérie cherche à accroître ses exportations. Les données évoquent un volume d'environ 780 000 quintaux de dattes fraîches exportées, avec une ambition de conquête de nouveaux



marchés internationaux. Mais la véritable valeur ajoutée ne s'arrête pas à la vente de dattes brutes : elle s'élargit grâce au développement de la transformation. Sucre, miel, vinaigre et autres dérivés peuvent augmenter le rendement économique de la filière et réduire la dépendance à la vente de produits uniques. En transformant davantage sur le territoire national, l'Algérie crée de l'emploi, renforce les chaînes industrielles et augmente sa capacité à capter une part plus importante de la valeur captée par le consommateur final. Dans cette perspective, la filière dattes devient un outil de développement intégré : production agricole, amélioration des pratiques, conformité qualité, export et industrie locale.

UNE MOBILISATION INSTITUTIONNELLE POUR STRUCTURER DURABLEMENT LA FILIÈRE

La dynamique actuelle repose aussi sur l'organisation des acteurs. Encourager les professionnels à se regrouper en coopératives permet de mieux commercialiser, d'améliorer la capacité de négociation et de faciliter l'accès aux marchés. Par ailleurs, le soutien à la participation aux salons internationaux vise à promouvoir la qualité des dattes algé-

riennes et à renforcer l'image du produit. Des mesures d'appui concernent également l'infrastructure : raccordement à l'électricité agricole, ouverture de pistes, protection des oasis contre les incendies, développement de l'usage de l'énergie solaire, accompagnement pour le forage de puits et facilitation de l'accès au crédit Tabrid, y compris pour les agriculteurs ne disposant pas de titres de propriété. Enfin, la simplification des procédures administratives et bancaires pour les exportateurs, ainsi que la mise à disposition de conteneurs de grande capacité, contribue à réduire les délais et à rendre la filière plus réactive. La filière des dattes en Algérie possède tous les ingrédients pour franchir un cap : une production massive, une réputation solidement installée autour de la "Deglet Nour", et une stratégie de modernisation qui vise la qualité, la certification et l'export. Si le renforcement de la production au Sud se combine efficacement avec la logistique, la transformation et l'organisation des professionnels, la datté peut devenir durablement une véritable locomotive économique, au service de l'emploi, des revenus ruraux et de la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures.

Hamza B.

PÉNURIE DE CERTAINS PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Une importante réunion au ministère de l'Industrie pharmaceutique prévue aujourd'hui

L'e Vice-président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), et néanmoins membre de l'Observatoire national de la veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, Mehdi Bouchene a indiqué hier, que la réunion prévue aujourd'hui au ministère de l'Industrie pharmaceutique « s'inscrit dans un contexte de vigilance accrue autour de la disponibilité des médicaments en Algérie », affirmant que cette rencontre périodique permettra d'examiner de manière « claire, honnête et objective » les situations de rupture et de tension, en citant précisément les produits concernés et en évaluant les mesures à renforcer.

Selon le convive de l'émission « L'Invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, l'objectif est « de maintenir un équilibre du marché » et « d'anticiper d'éventuelles perturbations liées notamment aux tensions géopolitiques internationales qui pourraient impacter les chaînes d'approvisionnement. ».

Dans cette dynamique, il dira que les notes diffusées samedi dernier par le ministère ont constitué un tournant important, estimant qu'elles ont appelé l'ensemble des opérateurs

« à signaler toute difficulté liée au transport, au déchargement ou à l'approvisionnement en matières premières », précisant que « parallèlement, des commissions d'enquête mixtes, composées des services du commerce et de l'industrie pharmaceutique, ont été déployées au niveau des wilayas ».

UN CONTRÔLE RIGOREUX DES OPÉRATEURS

Selon cet expert, leur mission consiste « à contrôler les producteurs, les importateurs et les distributeurs afin de vérifier le respect des programmes prévisionnels, d'identifier d'éventuelles pratiques non réglementaires et de s'assurer que les stocks disponibles sont effectivement injectés dans le circuit de distribution. Ces inspections peuvent déboucher sur des sanctions allant jusqu'à la fermeture d'établissements en cas de manquements graves. »

MÉDICAMENTS EN TENSION : « LA SITUATION GLOBALEMENT MAÎTRISÉE »

Cernant les médicaments en tension, Mehdi Bouchene a précisé que la situation reste globalement maîtrisée. « Les chiffres

varient entre 30 et 60 produits qui sont soit en rupture, soit en tension », a-t-il indiqué, en distinguant deux catégories : « les produits disponibles mais difficilement accessibles, estimés entre 20 et 30 », et « ceux totalement indisponibles, beaucoup moins nombreux ». Les causes sont multiples. « Il s'agit notamment de dépendance aux matières premières importées, principalement d'Asie, de contraintes logistiques liées au transport international, ou encore de choix économiques des laboratoires qui privilégient des marchés plus rentables. Certains médicaments peu coûteux, autour de 200 dinars, ne sont pas fabriqués localement car leur production n'est pas jugée viable économiquement », explique M Bouchene.

« IL FAUT ÉVITER DE CÉDER À LA RUMEUR »

À cela s'ajoutent des facteurs comportementaux. « Il faut éviter de céder à la rumeur », a insisté Mehdi Bouchene, soulignant que le stockage excessif par les patients peut aggraver artificiellement les tensions », rappelant des précédents « où la consommation avait fortement augmenté en raison de craintes infon-

dées, entraînant des déséquilibres dans la distribution ». Dans ce contexte, il appelle à « une responsabilité collective afin de garantir un accès équitable aux médicaments pour tous les citoyens. »

PLUSIEURS PRODUITS REMIS SUR LE MARCHÉ DANS DES DÉLAIS TRÈS COURTS

Malgré ces tensions ponctuelles, affirme encore M Bouchene, « des améliorations notables ont été observées ces derniers jours. Suite aux mesures prises par le ministère, plusieurs produits ont été remis sur le marché et les délais de réapprovisionnement, estimés entre 48 heures et cinq jours, commencent à produire leurs effets ». « Nous avons senti une amélioration », a affirmé M Bouchene, tout en exprimant l'espoir que « cette dynamique se maintienne », soulignant « l'importance de la coordination entre les différents acteurs », notamment le syndicat des pharmaciens, les autorités et les opérateurs économiques, pour signaler rapidement les dysfonctionnements et y remédier efficacement.

R.N.

LA CAMPAGNE OLÉICOLE 2025/2026

Une production estimée à plus du double de l'année dernière

La campagne de production de l'huile d'olive en Algérie, se déroule généralement entre la fin de l'automne et le début du printemps.

Ainsi, en ce mois d'avril 2026, la production de la saison 2025/2026 est en cours de finalisation et de commercialisation, confirmant les prévisions de forte hausse par rapport aux années précédentes (64 000 t en 2023/2024).



Ce qui explique le manque du chiffre exact de cette production en ce mois d'avril 2026, dans la mesure où, la campagne devrait se prolonger au-delà du mois de février, en raison de l'importance des volumes à traiter.

Cela se passe au moment où, cette filière oléicole algérienne connaît cette année une campagne exceptionnelle, qualifiée d'inédite depuis l'indépendance du pays.

Intervenant sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Mohamed Belasla, président du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (CNIFO), a confirmé l'ampleur de cette campagne.

Selon lui, « la production d'olives de table devrait atteindre environ 300 000 tonnes, un niveau rarement observé auparavant. Cette performance remarquable concerne l'ensemble des régions productrices et reflète les efforts consentis ces dernières années pour le développement de la filière ».

Quant à l'huile d'olive, Mohamed Belasla a indiqué que « la campagne pourrait se prolonger au-delà du mois de février, en raison de l'importance des volumes à traiter. La production nationale d'huile d'olive devrait ainsi dépasser les

150 000 tonnes, confirmant la dynamique positive du secteur ». Selon lui, « cette forte production a également un impact direct

sur les prix », affirmant que comparativement à l'année précédente, une baisse significative est déjà observée.

« Actuellement, le prix de l'huile d'olive vierge courante se situe entre 800 et 850 dinars le litre. Quant aux huiles vierge et vierge extra, les transformateurs n'ont pas encore officiellement lancé leurs prix sur le marché, mais les premières estimations font état d'une baisse pouvant atteindre près de 30 % par rapport à la saison précédente », a indiqué encore l'intervenant.

PLUS DE 12,6 MILLIONS DE LITRES PRODUITS CETTE SAISON À TIZI-OUZOU

Aux dernières nouvelles, la direction locale des services agricoles (DSA) de la wilaya indique qu'un volume total de plus de 12,6 millions de litres d'huile d'olive a été produit à Tizi-Ouzou au titre de la campagne oléicole 2025/2026, soit plus du double de la production de l'année dernière.

Le chef de service Organisation de la production et appui technique (OPAT) à la DSA, Nadir Boussa, a indiqué à l'APS qu'une production significative de 12.615.504 litres d'huile a été réalisée cette année. Ce volume a été produit suite à la trituration de 776.339 quintaux d'olives, a-t-il noté.

La récolte des olives s'est effectuée sur une superficie en rapport (productive) de 31.138 ha du

verger oléicole de la wilaya, lequel s'étend sur une superficie totale de 38.092 ha. Les 6.954 ha restants n'étant pas encore entrés en production.

M. Boussa a précisé que cette saison a été marquée par un rendement en olives "exceptionnel" de 25,1 quintaux par hectare, bien que la teneur en huile ait été affectée par les conditions climatiques, notamment un manque de précipitations durant la phase de lipogenèse (période durant laquelle l'arbre produit de l'huile dans le fruit).

De plus, et selon le même responsable, la récolte cette saison et les épisodes pluvieux qui ont engendré des retards, prolongeant la cueillette.

A titre indicatif, durant la campagne écoulée (2024/2025), la wilaya de Tizi-Ouzou avait enregistré une production de plus de 5,5 millions de litres d'huile d'olive, rappelle-t-on.

A noter que la campagne a été caractérisée par la mise en service de quatre nouvelles huileries modernes acquises via des crédits d'investissement bonifiés par l'Etat, portant le parc total à 337 huileries, dont 126 unités à chaîne continue (huileries modernes).

LA FÊTE DE L'OLIVE À BÉJAÏA A CÉLÉBRÉ SA 24^E ÉDITION

D'autre part, et sans la wilaya de Béjaïa, la 24^e édition de la Fête de l'Olive a bien débuté au niveau de la Maison de la culture.

Organisée par l'Association pour le développement de l'oléiculture, en collaboration avec la direction de l'agriculture et la direction des services agricoles, cette 24^e édition de la Fête de l'Olive est placée sous le slogan : « Pour un secteur oléicole rénové, rentable et compétitif ».

POUR ENCOURAGER LES PRODUCTEURS LOCAUX

Cette Fête de l'Olive, qui a pour ambition d'être le rendez-vous incontournable des oléiculteurs et des professionnels du secteur, a mis l'accent cette année sur la modernisation de la filière et la valorisation de l'olivier et de ses

produits, sans oublier surtout d'encourager et de soutenir les producteurs locaux, tout en mettant en exergue la richesse du patrimoine agricole et culturel.

Cette exposition qui célèbre la production locale et le savoir-faire des paysans et industriels locaux, où, on apprend que le prix de l'huile, sur place, tourne autour des 700 dinars le litre, moins chère que les précédentes années, produite à Béjaïa bien sûr, mais aussi Bordj Bou-Arreridj, Bouira et Sétif, puisque des producteurs de ces wilayas participent aussi.

L'IMPORTANCE DE LA FILIÈRE DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

Exposer, faire connaître sa marque et écouler ses produits, certes, mais il s'agissait aussi de s'informer des techniques utilisées par les agriculteurs de la région et des perspectives de la filière oléicole, avec comme objectif de tracer une voie pour placer la wilaya de Béjaïa en tant que leader qualité au cœur de la filière oléicole.

Ancien directeur du CRTAA, Pr Khodir Madani, tout en relevant que l'oléiculture est une filière importante de l'économie nationale, souligne qu'à travers les différents produits exposés, cette Fête de l'Olive met au devant la notion d'industrie du terroir que beaucoup d'Algériens sont en train de développer.

LA CERTIFICATION POUR SE PLACER À L'INTERNATIONAL

« Toutefois, ces produits doivent être définis dans des cadres qui leur sont destinés. En Algérie pour l'huile d'olive, on ne parle plus de la qualité et du label, on parle surtout de « la certification », qui prouve que les produits présentés sont non seulement de qualité, mais qui peuvent aussi être mis sur le marché international.

Et là, il faut savoir que cette étape de la certification passe en effet par des laboratoires agréés et des laboratoires accrédités.

Il y a donc un rôle important à jouer par Alger pour accréditer

des laboratoires. Et c'est à partir de ce moment-là, qu'il est possible de faire le saut qualitatif qui permet de se placer à l'international.

Encore faut-il bien faire remarquer que les produits qui sont exposés sont déjà cotés à l'international. Ils ont obtenu des distinctions et des médailles d'or pour leur qualité et le respect des normes les plus exigeantes. Cela veut dire qu'en Algérie on a atteint le niveau en termes de pratique agricole, d'industrie de traitement et on pourra ensuite labelliser, par exemple la variété chemlal, très connue, ou la variété Azeradj qui est propre à Béjaïa. Cela donnera non seulement de la valeur ajoutée au patrimoine végétal, mais aussi au terroir, avec tout l'impact économique qui s'ensuit », explique Pr Khodir Madani.

Selon les statistiques de la Direction des services agricoles, présente à l'événement, la superficie occupée par l'olivier dans la wilaya de Béjaïa s'élève à 57.000 hectares, soit 12,95% sur le plan national, avec une répartition comme suit au niveau local : 1750 ha en haute montagne, 1000 ha dans les piémonts, 3750 ha en plaines côtières et montagnes, 24.000 ha dans la basse Soummam et 35.000 ha en haute Soummam.

393 HUILIERIES, DONT 160 TRADITIONNELLES

Les variétés dominantes sont Chemlel (40%), Limli (25%), Azeradj (15%), le reste se partageant entre Tabellout, Takesrit et Bouchouk. Avec une production qui fluctue entre 15 et 25 millions de litres par an d'huile d'olive, la wilaya de Béjaïa peut satisfaire ses besoins de consommation mais aussi alimenter les consommateurs d'autres wilayas non productrices. Pour l'année 2026, il est prévu une production d'huile de 25 millions de litres.

Enfin à noter que l'industrie de transformation compte aujourd'hui 393 huileries, dont 160 traditionnelles, avec une capacité de transformation nominale de 2.261 quintaux par heure.

Saïd B.



TIPASA

Le ministre de l'Enseignement supérieur visite l'UDES de Bou Ismail

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué une visite à l'Unité de développement des équipements solaires (UDES) de Bou Ismail (Tipasa), durant laquelle il a pris connaissance de modèles de projets innovants réalisés par les équipes de recherche de cet établissement scientifique.



Le ministre a procédé, au début de sa visite, à l'inauguration d'entités de recherche et économiques, notamment la "spin-off" de l'UDES, ainsi qu'au lancement du système intelligent de gestion et d'administration de l'énergie électrique, développé par cette entreprise annexe. M. Baddari a également inauguré les interfaces d'affaires des annexes de l'UDES, implantées au sein des unités rattachées au Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), ainsi que l'incubateur d'entreprises de l'UDES, en plus de l'inauguration des plateformes communes de la "plateforme technologique de traitement des eaux

", de la "plateforme technologique de test et d'inspection des onduleurs" et des "laboratoires de qualité accrédités par l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC)". Le ministre a, en outre, inspecté des projets nationaux de recherche en vue d'évaluer leurs retombées économiques, à l'instar d'un système mobile de dessalement des eaux saumâtres à l'énergie solaire, d'un système de distillation des eaux saumâtres à l'énergie solaire intégré à l'agriculture saharienne, d'un dispositif de nettoyage des stations solaires photovoltaïques, d'un système d'épuration des eaux traitées utilisant l'énergie solaire, ainsi que d'un système de production d'énergie thermique industrielle, en plus de plusieurs projets innovants déve-

loppés au sein de l'Unité de développement des équipements solaires. Dans une déclaration à la presse, le ministre a loué les produits innovants de l'UDES, notamment ceux ayant fait l'objet de brevets d'invention, estimés à plus de 30 projets pratiques innovants, développés par des compétences algériennes, soulignant que cela permet à l'unité de s'inscrire en adéquation avec les défis nationaux actuels du secteur. M. Baddari a ajouté que l'UDES dispose de nombreuses solutions intelligentes, s'inscrivant dans une vision et un programme "Made in Algeria" des produits susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, de nature à renforcer le produit national brut, à développer l'économie et à contribuer à la

concrétisation de la politique nationale, conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour une "Algérie émergente 2024-2029". A ce titre, l'UDES de Bou Ismail a présenté au ministre des modèles d'innovations réalisés par ses équipes de recherche, notamment un "système de contrôle intelligent pour l'optimisation de l'efficacité énergétique de l'éclairage public", un "système de recharge de vélos et de véhicules électriques à l'énergie solaire photovoltaïque", une "unité de production de biogaz", un "dispositif médical mobile à énergie solaire" ainsi qu'un "chauffe-eau solaire à stockage autonome d'une capacité de 70 litres intégré aux bâtiments".

BORDJ BOU ARRERIDJ ACCÉLÈRE SON DÉVELOPPEMENT

Performances record et investissements prometteurs au cœur de la session du Conseil de wilaya 2026

Les travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée Populaire de wilaya (APW) de Bordj Bou Arreridj ont débuté ce lundi 6 avril 2026, en présence du wali, M. Kamel Nouisser, ainsi que des autorités civiles, sécuritaires, des élus, de la famille révolutionnaire, des médias et de la société civile. Dans son allocution d'ouverture, le président de l'APW a salué les efforts déployés pour le développement local, avant de céder la parole au wali qui a présenté un bilan global marqué par des indicateurs positifs traduisant une dynamique économique et d'investissement soutenue. Le wali a révélé que plus de 1 800 milliards de centimes ont été dépensés en 2025, dans le cadre d'une transition réussie vers le nouveau système budgétaire, avec une priorité accordée à l'achèvement des projets postérieurs à 2022 et l'élimination des anciens programmes avant la fin du premier semestre 2026. Dans le secteur du logement, une forte dynamique urbaine a été enregistrée, notamment au niveau de la nouvelle ville qui compte plus de 20 000 logements. La première tranche des logements

AADL 3 devrait être livrée d'ici fin 2026, en plus de l'avancement des projets de logement rural estimés à près de 19 000 unités. Concernant les ressources en eau, le wali s'est voulu rassurant quant à la disponibilité des réserves hydriques, grâce aux investissements réalisés dans les forages et les infrastructures hydrauliques, annonçant ainsi une année 2026 stable sur le plan hydrique. Dans le secteur de l'éducation, la wilaya est passée d'une situation d'équilibre à un excédent en places pédagogiques, suite à la mise en service de nouveaux établissements scolaires. Par ailleurs, les projets de travaux publics se poursuivent, notamment l'amélioration du réseau routier et la réception prochaine de piscines de proximité, telles que celles de El Ghadir et de Sidi M'barek, prévues pour l'été 2026. Sur le plan économique, 30 nouveaux projets industriels ont été enregistrés, un chiffre parmi les meilleurs à l'échelle nationale. Le wali a également salué l'efficacité de la plateforme numérique de l'investisseur, qui a permis de réduire les délais d'accès au foncier industriel, notamment dans la nouvelle zone industrielle de Ras El

Oued, où plus de 20 usines sont en cours de réalisation et devraient entrer en service au second semestre 2026. Dans le cadre du développement de proximité, d'importants investissements ont été alloués à l'amélioration du cadre de vie, incluant l'éclairage public, le raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, ainsi que l'aménagement urbain. Plus de 350 km de routes urbaines ont été réalisés et 2 000 points lumineux améliorés, en plus de programmes visant l'embellissement urbain, les espaces verts et les façades des immeubles. Enfin, le wali a évoqué les réformes législatives récentes en Algérie, les qualifiant d'étape importante vers le renforcement de la performance institutionnelle, tout en affirmant la préparation de la wilaya aux prochaines échéances politiques. Les travaux de la session se poursuivent avec l'examen des dossiers relatifs à la régularisation foncière, à la validation du budget complémentaire 2026, ainsi qu'à d'autres questions de développement local.

Ahmed saber

HADJ 2026

Premier vol depuis l'aéroport de Batna le 3 mai prochain

Le premier vol en direction des Lieux Saints de l'Islam depuis l'aéroport international Mostefa Ben Boulaïd de Batna, au titre de la saison du Hadj 1447-2026, est prévu pour le 3 mai prochain, indique un communiqué publié, hier, par les services de la wilaya. Le document précise que 2.259 pèlerins des wilayas de Batna, de Barika, de Khenchela, d'El Kantara, de Biskra et d'Ouled Djellal rejoindront l'Arabie Saoudite à bord de neuf (9) vols programmés jusqu'au 20 mai. La même source ajoute que le wali de Batna, Riadh Benahmed, a présidé une réunion de coordination au cours de laquelle la commission de wilaya chargée de l'organisation et du suivi du Hadj 1447-2026 a été installée en présence des responsables des secteurs concernés, dont le directeur général de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires de l'Est algérien (EGSA-Constantine). Il est également précisé que le chef de l'exécutif local a annoncé, au cours de cette réunion, la mise à disposition d'espaces d'accueil aménagés pouvant accueillir plus de 500 hadjis, au moment où des travaux de réaménagement du salon d'honneur de l'aéroport et des espaces attenants, sont en cours. Pour rappel, l'aéroport Mostefa Ben Boulaïd a bénéficié, ces deux dernières années, d'opérations de réhabilitation et d'extension de la piste qui permet désormais l'atterrissage d'avions gros porteurs, en plus de l'agrandissement du parking qui peut accueillir 850 véhicules entre voitures légères et bus.

BOUMERDÈS Mouloudji inspecte des projets de son secteur

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a effectué, une visite de travail dans la wilaya de Boumerdes, pour s'enquérir de l'état des projets de son secteur et des services de prise en charge psychologique et pédagogique des enfants à besoins spécifiques. Au cours de cette visite, la ministre, accompagnée de la wali de Boumerdes, Fouzia Naama, s'est enquis de différents projets du secteur. La visite a débuté par un exposé sur les opérations en cours et leur état d'avancement, puis la ministre a procédé à la pose de la première pierre de la réalisation d'un centre psychopédagogique à Boudouaou, et d'un autre projet de réhabilitation du centre de Tidjelabine, dans une démarche visant à rapprocher les services des citoyens et à renforcer le réseau des structures spécialisées. Mme Mouloudji a également inspecté le projet d'extension du centre psychopédagogique de Thénia-S'ghirate, où elle s'est informée des conditions de prise en charge et de l'état d'avancement du projet d'extension visant à augmenter la capacité d'accueil et à améliorer la qualité des prestations fournies. Des précisions ont été données sur place par les responsables du projet sur l'importance de ce dernier, notamment en matière de mise à disposition d'espaces supplémentaires adaptés aux programmes pédagogiques et éducatifs, d'amélioration des conditions d'accueil et de renforcement de la prise en charge pluridisciplinaire. Lors des différentes étapes de sa visite, la ministre a insisté sur la nécessité du respect des normes techniques et d'ingénierie, tout en garantissant la qualité des équipements, afin d'assurer un environnement sûr et adapté aux enfants et de favoriser leur pleine intégration dans la société. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi du développement des structures sociales destinées aux catégories spécifiques et du renforcement de la qualité des services assurés aux enfants, en vue d'une prise en charge optimale et de dotation du réseau des établissements sociaux de la wilaya d'infrastructures spécialisées de qualité.

PORT DE JIJEL

Signature d'une convention de partenariat avec la Société AQS

Une convention de partenariat a été signée, lundi au port de Djen Djen, entre l'Entreprise portuaire de Jijel (EPJ) et la société Algerian Qatari Steel (AQS), indique un communiqué publié par l'EPJ. Le document précise que dans le cadre du "renforcement de l'intégration entre les secteurs industriel et logistique, une convention de partenariat a été conclue entre le port de Jijel et la société AQS de sidérurgie en vue de faciliter les procédures d'importation et d'exportation". Il est ajouté que ce partenariat vise à "améliorer la fluidité des opérations logistiques, en contribuant à faciliter les procédures d'importation et d'exportation et à réduire les délais de traitement dans l'enceinte du port, ce qui se traduira par une consolidation de la compétitivité des produits nationaux sur les marchés internationaux". La convention en question s'inscrit, selon le même document, "dans le cadre d'une vision de développement intégré destinée à valoriser la production nationale et à renforcer les chaînes de valeur industrielles, le port de Jijel devant jouer un rôle central en tant que centre logistique stratégique, soutenant l'industrie lourde en raison, notamment, de sa proximité avec le complexe industriel de Bellara". Selon le même communiqué, ce partenariat "ouvrira des perspectives prometteuses pour l'investissement et le développement, confirmant l'engagement des deux parties à contribuer efficacement au soutien de l'économie nationale et au renforcement de la dynamique de croissance durable".

COMMERCE INTERAFRICAIN (COMESA)

La Tunisie défend une stratégie renforcée pour la zone de libre-échange africaine

Le ministre Tunisien du Commerce et du Développement des exportations, Samir Abid, a pris part aux travaux de la neuvième réunion extraordinaire des ministres du Commerce des pays membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), tenue à distance le 2 avril 2026.

Selon un communiqué du ministère du Commerce, cette réunion était consacrée à l'examen du plan du Comesa pour la période 2026-2030 ainsi qu'à la stratégie de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine.

UNE STRATÉGIE JUGÉE DÉTERMINANTE POUR L'INTÉGRATION AFRICAINE

Lors de son intervention, Samir Abid a souligné l'importance de la stratégie élaborée par le Comesa pour la mise en œuvre de l'accord relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine. Il a estimé qu'il s'agit d'une étape clé pour renforcer l'intégration économique aux niveaux régional et continental. Le ministre a également salué les efforts fournis par les différentes structures et les experts ayant contribué à l'élaboration de cette stratégie. Il a mis en avant son rôle dans l'intégration des pays membres au sein du marché afri-

cain unifié, dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises, ainsi que dans le développement du commerce intra-africain et de l'investissement, en vue d'une croissance globale et durable.

DES ATOUS CONFIRMÉS, MAIS AUSSI PLUSIEURS DÉFIS

Samir Abid a rappelé que le Comesa dispose d'une expertise et de mécanismes reconnus en matière d'intégration commerciale, ce qui le place en position de jouer un rôle central dans l'application de l'accord. Il a toutefois mis l'accent sur plusieurs défis, à commencer par les écarts de capacités économiques et institutionnelles entre les États membres. Le ministre a également évoqué la préparation encore limitée du secteur privé, notamment des petites et moyennes entreprises, ainsi que la nécessité de renforcer la coordination entre les niveaux continental, régional et national.

DES OPPORTUNITÉS POUR LES MARCHÉS, LES EXPORTATIONS ET L'INVESTISSEMENT

Le ministre a, par ailleurs, insisté sur les opportunités offertes par cet accord, notamment en matière de facilitation de l'accès aux marchés africains, de diversification des exportations, d'amélioration du climat de l'investissement et de soutien aux chaînes de valeur régionales. Dans ce cadre, il a appelé à développer davantage la stratégie afin de garantir l'atteinte de ses objectifs, à travers la mise en place de mécanismes de suivi et d'exé-



tion précis, fondés sur des indicateurs clairs. Il a également plaidé pour un renforcement de la concertation nationale avec l'ensemble des intervenants, un approfondissement de l'analyse des chaînes de valeur, ainsi qu'une définition plus active du rôle du secteur privé. Samir Abid a aussi souligné l'importance d'intégrer les mutations actuelles, telles que la numérisation et l'économie verte, et de traduire cette stratégie en plans nationaux opérationnels tenant compte des spécificités de chaque pays.

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU CŒUR DES PRIORITÉS

Dans un autre registre, le ministre du Commerce et du Développement des exportations a mis en avant l'importance de la propriété intellectuelle dans le soutien au développement et à l'emploi à l'échelle continentale.

Il a ainsi appelé à accélérer l'achèvement des procédures de création de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle « PAIPO », dont le siège est

accueilli par la Tunisie, afin de permettre à cette structure de démarrer ses activités dans les meilleurs délais.

UN APPEL À RENFORCER LA COORDINATION ET LES MOYENS

En conclusion, Samir Abid a affirmé que la réussite de cette stratégie dépend de plusieurs conditions, notamment le renforcement de la coordination institutionnelle, l'appui aux capacités nationales et la mobilisation des ressources financières. Il a également insisté sur la nécessité d'associer efficacement le secteur privé à la mise en œuvre de cette stratégie, afin d'en garantir la portée et l'efficacité. La réunion a enregistré la participation de la secrétaire générale du Comesa, ainsi que de plusieurs hauts responsables, experts, ministres du Commerce et ambassadeurs des États membres. Des représentants des institutions relevant du Comesa et d'organisations internationales partenaires et de soutien ont également pris part aux travaux.

FLAMBÉE DES PRIX AU MAROC

Le point de non-retour...

Sale temps pour Mohamed VI et son Makhzen. Au Maroc, les prix des carburants s'envolent à un rythme soutenu : en quinze jours à peine, le gasoil atteint 14,50 dirhams le litre et l'essence 15,55 dirhams. Une hausse rapide, brutale, qui traduit à la fois la pression des marchés internationaux et les dysfonctionnements internes dans la formation des prix. Cette flambée, absolument exceptionnelle, implique de facto une très forte hausse des prix de tous les biens et services au niveau du royaume. De quoi rendre infernale la vie sous le règne vicié de Mohamed VI. Toujours est-il que l'argument de la conjoncture mondiale — tensions au Moyen-Orient, incertitudes sur les routes énergétiques — se cache une réalité plus dérangeante. La transmission des hausses est irrégulière, parfois asymétrique. Le Conseil de la concurrence lui-même le reconnaît : certaines augmentations sont partiellement répercutées, d'autres amplifiées. Résultat, une opacité persistante qui alimente la défiance et donne le sentiment d'un système biaisé au profit de quelques acteurs dominants. Et pendant que les prix flambent, le pouvoir d'achat s'effondre. Car dans un pays fortement dépendant des importations énergétiques, chaque dirham supplémentaire à la pompe se répercute en cascade : transport, alimentation, production... toute l'économie encaisse le choc. Les ménages, eux, n'ont plus de marge. Face à cette pression, l'État tente de contenir l'incendie à coups de subventions massives. Gaz butane, électricité, transport : un véritable bouclier anti-inflation a été mis en place. Mais à quel prix ? Plus de 1,6 milliard de dirhams par mois. Une fuite en avant budgétaire qui soulage temporairement... sans traiter les causes structurelles. C'est là que la crise prend une dimension politique. Car quand un modèle économique repose sur des mécanismes opaques, une dépendance extérieure chronique et une gestion perçue comme inégalitaire, la contestation devient inévitable. La hausse des carburants n'est pas seulement une donnée économique : c'est un déclencheur social. Dans ce contexte, l'hypothèse d'un regain de mobilisation n'est plus théorique. Une nouvelle génération, plus connectée, plus consciente des déséquilibres, pourrait retrouver un second souffle. Non pas par simple réaction aux prix, mais face à un sentiment d'injustice accumulé. Reste une inconnue majeure : jusqu'où le système peut-il absorber la pression ? Car à force de contenir artificiellement les tensions sans les résoudre, le risque n'est plus seulement économique. Or, cela, Mohamed VI et sa cour refusent ostensiblement de l'admettre. Jusqu'à la déflagration fatale...

MINES ANTIPERSONNEL

Un crime marocain largement ignoré et sous-documenté

Au Sahara occidental, les mines antipersonnel et les restes explosifs de guerre continuent de tuer, mutiler et enfermer des populations entières dans une insécurité permanente. Cette dramatique situation s'est même aggravée depuis la reprise du conflit armé le 13 novembre 2020, lorsque le Maroc a violé le cessez-le-feu de 1990 en attaquant la zone tampon d'El Guerguerat. Les faits sont connus, documentés, et pourtant largement relégués à la périphérie de l'attention internationale. Chaque 4 avril, l'Organisation des Nations unies marque la Journée internationale de sensibilisation au danger des mines. Mais dans ce territoire, il ne s'agit pas d'un rappel symbolique : c'est une réalité quotidienne. Le Sahara occidental demeure l'une des zones les plus contaminées au monde, avec des millions d'engins explosifs disséminés sur des milliers de kilomètres. Au cœur de ce dispositif, le tris-

tement célèbre « mur de la honte » — une barrière militaire qui s'étire sur plus de 2 700 kilomètres — constitue l'un des champs de mines continus les plus vastes de la planète. Ce mur ne se contente pas de diviser un territoire. Il fracture des familles, coupe des routes, empêche les déplacements et transforme le désert en piège mortel. Les conséquences humaines sont lourdes. Plus de 6 000 victimes ont été recensées : morts, blessés, amputés. Mais au-delà des chiffres, c'est toute une société qui vit sous la menace. Chaque pas hors des zones connues devient un risque. Chaque activité pastorale, chaque déplacement, peut se transformer en drame. La reprise des hostilités en 2020 a aggravé cette situation. Les efforts de déminage accumulés pendant des années ont été partiellement réduits à néant, tandis que de nouvelles contaminations apparaissent, notamment avec l'évolution des méthodes de guerre.

Le travail mené sur le terrain, en particulier par le Sahrawi Mine Action Coordination Office, reste essentiel mais insuffisant face à l'ampleur du défi et au manque de moyens. Car le déminage ne consiste pas seulement à retirer des explosifs. Il s'agit aussi de sensibiliser, de former, de soigner, de reconstruire. Une tâche immense dans un territoire fragmenté, difficile d'accès et politiquement verrouillé. Dans ce contexte, les appels se multiplient pour une adhésion aux conventions internationales interdisant ces armes, notamment la Convention d'Ottawa. Mais sur le terrain, rien ne change réellement. Les mines continuent d'être un outil de contrôle, empêchant les retours, limitant les mouvements, prolongeant la guerre bien au-delà des combats. Et c'est peut-être cela, le plus frappant : au Sahara occidental, la guerre ne fait pas que laisser des traces. Elle continue, silencieusement, sous le sable.

UNION NATIONALE DES FEMMES SAHRAOUIES

Conférence autour du 10e congrès

La secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS) et présidente du Comité national préparatoire, Chaba Seini, a tenu samedi au siège de l'Archive informatique, une conférence de presse traitant des préparatifs en cours du 10e Congrès l'union, portant le nom de la défunte, la martyre Khadija Hamdi. La secrétaire générale a souligné que ce congrès représente une occasion pour les femmes sahraouies de rappeler les réalisations dans divers domaines et d'élaborer de nouvelles perspectives pour renforcer la lutte nationale devant aboutir aux aspirations du peuple sahraoui à l'indépendance. Les préparatifs du congrès ont commencé il y a trois mois sous la supervision du Comité national préparatoire, dont plusieurs sous-comités spécialisés ont été mis en place et qui ont tous fait des efforts importants pour assurer le succès de cet événement national important, a-t-elle ajouté. De nombreuses délégations nationales et internationales participeront au 10e Congrès de l'Union, qui aura lieu les 20, 21 et 22 de ce mois dans la wilaya de Smara, les camps de réfugiés sahraouis, sous le slogan : « Femmes sahraouies : résilience et sacrifice pour l'indépendance et la liberté ».

Bienvenue au pape Léon XIV en Afrique, berceau de l'humanité

Par : Abderrahmane Mebtoul

Selon le bulletin de presse du Vatican, n°208, publié le lundi 16 mars 2026, le pape Léon XIV visitera quatre pays d'Afrique, l'Algérie du 13 au 15 avril 2026, le Cameroun du 15 au 18 avril, l'Angola du 18 au 21 avril et en Guinée Equatoriale du 21 au 23 avril 2026 et ce afin de « poursuivre le dialogue et tisser des liens entre les mondes chrétiens, musulmans et autres religions

Selon des anthropologues, l'homme tel que nous le connaissons dans sa diversité actuelle, de toutes les couleurs et avec différents phénotypes, l'Afrique est reconnue comme le berceau de l'humanité, lieu d'apparition des premiers hominidés il y a plusieurs millions d'années et d'Homo sapiens avec les découvertes dans la vallée du Rift (Kenya, Éthiopie, Tanzanie) et en Afrique australe.

Préambule

Le continent s'étend sur une superficie d'environ 30,4 millions de km². avec une densité moyenne de 51 à 52 habitants par km². avec une population en 2025 estimée à environ 1,55 milliard d'habitants avec la structuration régionale suivante, Afrique de l'Ouest : ~466 millions d'habitants. -Afrique du Nord ~276 millions d'habitants dont le Maghreb 110 millions, Afrique centrale, 219 millions d'habitants avec population subsaharienne dominante de 1,27 milliard d'habitants, les pays les plus peuplés (2025) étant Nigeria (219 millions), Éthiopie (110 millions), Égypte (106 millions), RDC (105 millions) avec une densité moyenne de 51 à 52 habitants par km². L'Afrique selon les perspectives sera la locomotive de l'économie mondiale en ce XXIème siècle comme en témoigne le revirement à 180 degrés des USA



qui viennent face à la concurrence de la Chine, de la Russie, de l'Europe et de pays émergents, outre leur stratégie en Asie épaulés par deux alliés essentiels la Corée du Sud et le Japon et à un degré moindre de l'Inde pour contrer la Chine, de déclarer que ce continent constitue une importante stratégie pour les États Unis d'Amérique notamment la stabilisation du Sahel, expliquant d'ailleurs leurs initiatives pour résoudre le problème du Sahara occidental mais tout cela comme au Moyen Orient sous tendant une nouvelle reconfiguration du monde liée à des intérêts économiques. Mais l'Afrique sera avant tout ce que les Africains voudront qu'elle soit. Ainsi sur le plan économique, nous avons pas une Afrique mais des Afriques avec des richesses colossales, une population dynamique jeune, qui abritera plus de 25% de la population mondiale entre 2040/2050, avec environ un tiers des réserves minérales mondiales, dont plus de 60 types différents, avec des positions dominantes en métaux stratégiques (cobalt, platine, Le coltan (colombite-tantalite), diamant, or, pétrole, gaz). Le continent détient près de 90 % des réserves de platinoïdes, 60 % du cobalt et 40 % de l'or mondial, essentiels aux technologies modernes et à la transition énergétique. Loin de ses énormes potentialités, selon les projections du FMI, le PIB nominal cumulé de l'Afrique devrait atteindre environ 3 320 milliards de dollars en 2026,

équivalent presque à celui de la France pour 68 millions d'habitants sur un PIB mondial devrait dépasser en 2026 110.000 milliards de dollars soit 3% du PIB mondial pouvant multiplier par quatre à cinq leur PIB horizon 2020 sous condition d'une meilleure gouvernance et la valorisation du savoir. Le TOP des puissances économiques en Afrique PIB projection 2026 sont par ordre décroissant, devant être attentif surtout au PIB par tête d'habitant, de l'indice de développement humain afin de tenir compte de la répartition du revenu par couches sociales et certains pays dépendant des fluctuations des exportations de leurs matières notamment le cours de hydrocarbures influent sur le niveau de leur PIB, soit à la hausse ou à la baisse : Afrique du Sud : ~443,6 milliards \$ - Égypte : ~399,5 milliards \$ - Nigéria : ~334,3 milliards \$ - Algérie : ~285,0 milliards \$ - Maroc : ~152 - 196 milliards \$ - Éthiopie : ~160 - 205 milliards \$ - Kenya : ~104 - 108 milliards \$ - Angola : ~90 - 92 milliards \$ - Côte d'Ivoire : ~78 - 87 milliards \$ - Tanzanie : ~79 milliards \$

1.- Le paysage religieux africain est dominé par le christianisme (environ 56 %) et l'islam (environ 34 %), avec une présence des religions traditionnelles, une petite proportion de la population (environ 4 %) se définissant comme athée, agnostique ou sans religion. L'Afrique musulmane est très majoritairement sunnite

représentant plus de 90 % à 95 % des musulmans du continent, le chiisme étant très minoritaire, limité à de petites communautés, le sunnisme étant de rite malikite dominant au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, tandis que le wahhabisme/salafisme est présent notamment en Égypte. Si l'on prend l'Afrique subsaharienne divisée en sous régions, dont Afrique de l'Ouest, Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, l'Afrique Centrale : Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo (Rép.), Congo (Rép. Dém.), Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé-et-Principe, l'Afrique de l'Est dont Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda et l'Afrique Australe dont Angola, Botswana, Eswatini (Swaziland), Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe, la Mauritanie et le Soudan bien que géographiquement à cheval sur le Sahara, sont souvent inclus dans les analyses économiques ou politiques de cette région est dominée par le christianisme (majoritaire au sud) et l'islam (majoritaire au Sahel/Ouest), souvent mêlés aux religions traditionnelles abritant environ 655 millions

de chrétiens et 514 millions de musulmans (ces données sont approximatives de 2023). Ainsi l'Afrique australe et centrale est majoritairement chrétienne (plus de 80%, en Afrique de l'Ouest nous avons une forte présence musulmane (environ 51%), notamment au Sénégal, Mali, Niger, Guinée, et nord du Nigeria et en Corne d'Afrique une forte proportion de musulmans (Somalie, Djibouti) et avec une tradition orthodoxe chrétienne (Éthiopie, Érythrée). Pour les pays à majorité chrétienne, nous avons avec de fortes communautés évangeliques/protestantes, la République Démocratique du Congo (RDC), l'un des plus grands pays chrétiens, le Nigeria majoritairement chrétien au sud, musulman au nord, l'Éthiopie dominée par l'Église orthodoxe Tewahedo, avec une minorité musulmane, l'Afrique du Sud, majoritairement chrétienne (protestantisme, pentecôtisme, catholiques) ainsi que le Kenya, Ouganda, Angola, Cameroun. Pour les pays à majorité musulmane ou très forte minorité nous avons le Sénégal, Mali, Niger, Mauritanie, Gambie, Guinée où pour les pays sahéliers majoritairement musulmans (sunnites), nous avons la Somalie, quasiment 100% musulmane et le Nord du Nigeria majoritairement musulman (Hausa-Fulani).

Suite en page 9

Suite de la page 8

A ces deux religions dominantes, nous avons les religions traditionnelles, bien que minoritaires en tant que pratique exclusive (moins de 5-10% déclarés), les croyances ancestrales (animisme, culte des ancêtres) qui restent très vivaces et syncrétiques, souvent pratiquées simultanément avec le christianisme ou l'islam.

2.- Pour le premier itinéraire, l'Algérie, 0,2% de chrétiens et 97,9% de musulmans, le lundi 13 avril 2026, le Pape quittera la ville de Rome à 8h00 depuis l'aéroport international Léonard-de-Vinci de Rome-Fiumicino à destination d'Alger et atterrira à 9h00 à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene. À 9h45, le Pape se rendra au Maqam Echahid, le Monument des Martyrs, haut lieu de mémoire nationale dédié aux combattants de la guerre d'indépendance, et à 10h15, il effectuera une visite de courtoisie au président de la République Abdelmadjid Tebboune. À 11h00, le souverain pontife rencontrera les autorités, des représentants de la société civile ainsi que le corps diplomatique au Centre de conférences Djamaa El Djazair. Dans l'après-midi, à 15h15, il visitera la Grande Mosquée d'Alger dans un geste fort en faveur du dialogue interreligieux. À 16h15, une visite privée est prévue au centre d'accueil et d'amitié des sœurs missionnaires augustiniennes dans le quartier de Bab El Oued. À 16h40, le Pape rencontrera la communauté chrétienne d'Algérie dans la basilique Notre-Dame d'Afrique, un lieu emblématique dominant la baie d'Alger. Le mardi 14 avril 2026 à 9h20, le Pape quittera l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene pour rejoindre l'Aéroport international Rabah-Bitah d'Annaba où il arrivera à 10h30. À 11h00, il visitera le site archéologique d'Hippone, ancienne cité romaine où vécut et prêcha saint Augustin, figure majeure de la pensée chrétienne et philosophe originaire d'Afrique du Nord. À 11h35, il se rendra à la maison d'accueil pour personnes âgées des Petites Sœurs des Pauvres, avant une rencontre privée à 12h10 avec les membres de l'ordre augustinien à la maison de la communauté augustiniennne. À 15h30, le souverain pontife présidera une messe dans la basilique Saint-Augustin d'Annaba. En fin de journée retour à Alger et le 15 avril, départ pour Yaoundé, première étape d'une tournée africaine qui se prolongera jusqu'au 23 avril, en Angola et en Guinée équatoriale.

Au Cameroun, 70,3% de chrétiens et 18,3% de musulmans, le 15 avril le Pape qui atterrira à l'aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, sera reçu au Palais présidentiel et il rencontrera le



chef de l'État camerounais Paul Biya. Ensuite, il visitera l'orphelinat Ngul zamba et rencontrera en privé à Yaoundé les évêques. Jeudi 16 avril à Bamenda, ville du Nord-Ouest qui fait partie de la région anglophone du pays en proie à un conflit séparatiste, soldé régulièrement par des kidnappings et meurtres, se déroule une rencontre pour la paix avec la communauté locale dans la cathédrale Saint-Joseph, suivie d'une messe. Il présidera la célébration eucharistique au Japoma Stadium vendredi 17 avril avec une visite privée à l'hôpital catholique Saint Paul et s'entretiendra avec le monde universitaire à l'université catholique d'Afrique Centrale avec une messe qui sera célébrée samedi 18 avril à l'aéroport de Yaoundé-Ville à 9h30, heure locale.

En Angola, 90,5% de chrétiens et 0,2 % de musulmans, il sera accueilli samedi 18 avril par le président João Lourenço, puis un échange avec les évêques angolais et le dimanche 19 avril, il présidera la messe à Kilamba. De l'aéroport de Luanda «4 de Fevereiro», Léon XIV s'envolera pour Muxima où aura lieu la prière du rosaire sur l'esplanade située devant le sanctuaire de «Mama Muxima». Le lundi 20 Avril, le Souverain pontife se fera proche des personnes âgées dans une maison d'accueil à Saurimo, pour ensuite célébrer la messe à 11h15 sur l'esplanade. Dans la paroisse Notre-Dame de Fatima, le Pape échangera avec les évêques, les prêtres, les consacrés et agents pastoraux.

- Pour la Guinée-équatoriale, 88,7% de chrétiens et 4,0% de musulmans, le mardi 21 avril. À Malabo, il sera accueilli par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo avec des rencontres prévues avec la société civile, le corps diplomatique, les évêques, le monde de la culture au Campus universitaire Léon XIV.

Le Pape rendra aussi visite au personnel et aux patients de l'hôpital psychiatrique Jean pierre olié. Mercredi 22 avril, dans la ville de Mongomo, le Souverain pontife présidera à 10h30, la messe dans la basilique de l'Immaculée Conception et visitera juste l'école technologique. A Bata, il rendra visite aux prisonniers et dans cette ville portuaire, un moment de prière au Mémorial commémoratif des victimes de l'explosion du 7 mars 2021 et une rencontre avec les jeunes et les familles. La dernière messe du Pape dans le cadre de ce voyage apostolique sur le continent africain aura lieu jeudi 23 avril au stade de Malabo. Léon XIV prend ensuite son envol pour Rome à 12h45 pour atterrir à l'aéroport International de Rome/Fiumicino à 19h55 (heure locale).

3.-Lors de ces visites, en ces moments de hautes tensions au Moyen Orient berceau des religions, le Pape Léon XIV lancera certainement un appel aux représentants de la société civile, des autorités locales, des gouvernements et des organisations internationales en faveur d'un engagement renouvelé de coopération régionale et de solidarité face aux nouveaux défis, notamment du changement climatique, des disparités socio-économiques et la sécurité tant régionale que mondiale, l'objectif étant de jeter les bases d'une nouvelle ère de coopération, fondée sur les valeurs communes de paix, de stabilité et de prospérité marquant un engagement historique en faveur du multilatéralisme afin d'engager un dialogue sur la manière de construire collectivement un monde plus résilient et plus prospère. Cependant, au sein d'un monde de l'audiovisuel et de la communication qui connaît un bouleversement sans précédent, super-médiatisé, avec le développement de l'intelligence artificielle, qui prendra de plus en plus d'importance, des réseaux sociaux, qui

parfois favorisent l'intolérance, les partis traditionnels et les sociétés civiles servent de moins en moins l'intermédiation sociale, alors qu'une profonde restructuration et adaptation de la société s'impose face aux profondes transformations où la culture tenant compte des anthropologies spécifiques des sociétés, est de mon point de vue, le socle. Le monde est en perpétuel mouvement, car il ne peut exister de situation statique, et lorsqu'un État émet des règles qui ne correspondent pas à la réalité de la société, celle-ci émet ses propres règles avec le développement de la sphère informelle. Contrairement aux discours extrémistes haineux, le conflit actuel au Moyen-Orient n'est pas une confrontation entre la vision judéo-chrétienne et celle arabo-musulmane du monde. L'histoire millénaire a montré que la symbiose des apports du monde musulman et de l'Occident – Islam, Judaïsme et Christianisme et toutes les autres religions comme le Bouddhisme, pour ne citer que ces grandes religions ont favorisé le dialogue des cultures à travers la tolérance

4.- Comme je l'ai souvent rappelé, dans plusieurs contributions nationales et internationales depuis plus de deux décennies, point de vue partagé par bon nombre d'amis de toutes les tendances, épris de paix et de tolérance, musulmans, chrétiens, juifs, nous devons combattre le racisme sous toutes ses formes que ce soit la religion, la race, le sexe, et tolérer ceux qui ne croient. Je souhaite que notre monde, grâce à une nouvelle gouvernance mondiale, en fonction de son histoire mouvementée depuis des siècles et de ses potentialités actuelles, trouve les ressources morales et psychologiques qui lui permettront, comme il l'a fait maintes fois face à l'adversité, de transcender avec dignité et honneur les rancunes et les haines tenaces. C'est que l'histoire montre qu' aucune civilisation

n'est supérieure à l'autre, chaque pays devant concilier son authenticité et la modernité. Chaque civilisation, à travers l'histoire, a apporté un plus à l'humanité, d'où l'importance du dialogue des cultures. La diversité et l'humanisme sont les axes directeurs contre le choc des civilisations devant éviter que la mondialisation ne détruise les hiérarchies culturelles nécessitant d'accepter les différences et de valoriser la diversité comme une richesse, plutôt que de chercher l'homogénéisation. Aussi, se pose cette question cruciale qui engage l'avenir de l'humanité au moment où ce sont les rapports de force qui tendent à façonner les relations internationales : dans les prochaines années, assistera-t-on à l'intensification des conflits ou à plus de coopération via le dialogue culturel productif au profit de toute l'humanité ? C'est que l'ère des confrontations n'a eu cours pendant des siècles que parce que les extrémismes ont prévalu dans un environnement fait de suspicion et d'exclusion. Or, connaître l'Autre, c'est aller vers lui, c'est le comprendre, mieux le connaître et ce afin de favoriser le dialogue des religions et des civilisations.

En conclusion, l'enjeu majeur du XXIème siècle sera le continent Afrique qui habitera entre 2030/2040 le quart de la population mondiale, d'où les rivalités des grandes puissances et de certains pays émergents y compris les pays de la Méditerranée pouvant être un pont entre l'Europe et l'Afrique. Il s'agit là de l'unique voie que doivent emprunter les dirigeants de ce monde afin de transcender leurs différends, vaincre la haine et les peurs qui les habitent, et trouver les raisons de vivre harmonieusement ensemble et de construire, toujours ensemble, le monde de demain. Et c'est dans ce cadre que s'inscrit la visite du pape Léon XIV en Afrique

EL MOUDJAHID

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A CONVOQUÉ LE CORPS ÉLECTORAL - LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

Le compte à rebours

La convocation du corps électoral ouvre la voie à la révision exceptionnelle des listes et fixe le cadre légal et technique pour la participation des candidats à ces législatives.



Le président de la République a signé le décret n° 26-145 portant convocation du corps électoral pour les élections législatives, paru dans le Journal officiel n° 24 du 4 avril en cours. Cette convocation, attendue depuis plusieurs jours, s'inscrit dans le strict respect des délais constitutionnels, avec un scrutin fixé au jeudi 2 juillet 2026. Le décret ouvre la voie en outre à une révision exceptionnelle des listes électorales, à partir de dimanche prochain, 12 avril, pour une durée de 15 jours, soit jusqu'au 26 du même mois. Inscrite parmi les prérogatives du président de la République, la convocation du corps électoral a pour référents juridiques plusieurs dispositions de valeurs constitutionnelles, notamment celles que stipulent les articles 91, 10 et 121 ainsi qu'en vertu

de la loi organique relative au régime électoral modifiée et complétée et plus précisément son article 123 stipulant que le corps électoral est convoqué par décret présidentiel trois jours avant la date de scrutin. Pour les législatives de juillet prochain, la campagne électorale sera déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin. Elle s'achève 3 jours avant le vote, pour laisser place à la période de silence électoral. De son côté, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), chargée des missions de supervision, de contrôle et d'organisation de l'opération électorale a publié hier un communiqué traitant aussi bien de la révision exceptionnelle des listes électorales que des modalités de

constitution des listes de candidats pour ce rendez-vous des urnes. Concernant la révision exceptionnelle des listes électorales durant la période sus-évoquée, l'Autorité souligne que les « citoyens qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, ainsi que ceux qui atteindront l'âge de 18 ans le jour de l'élection et remplissent les conditions légales requises, doivent demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de leur résidence ». Pour ce qui est des électeurs déjà inscrits et ayant changé de lieu de résidence, ils doivent solliciter leur radiation et leur nouvelle inscription auprès du comité municipal compétent, en se rendant à son siège et en déposant une

demande accompagnée d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile. Par ailleurs, les citoyens peuvent consulter le site web de l'Autorité à l'adresse <https://services.ina-elections.dz> pour vérifier leur inscription, ou pour soumettre des demandes d'inscription ou de radiation en ligne.

De leurs côtés, les Algériens résidant à l'étranger et inscrits auprès des missions diplomatiques et consulaires doivent effectuer leurs démarches selon les mêmes procédures, auprès des commissions de révision des listes électorales dans ces postes diplomatiques et consulaires, a ajouté la même source. A propos de la constitution de la liste des candidats, l'ANIE précise que « chaque liste doit comporter plus de candidats que le nombre de

sièges à pourvoir dans la circonscription, soit sept candidats lorsque le nombre de sièges est impair, six lorsqu'il est pair ». Il est exigé en outre qu'au moins un tiers des candidats sur la liste sont des femmes, la moitié des candidats doivent être des jeunes de moins de 40 ans, et au moins un tiers doivent justifier d'un niveau d'études universitaires. Autre exigence de l'ANIE « aucune personne ne peut figurer sur plus d'une liste ni se présenter dans plus d'une circonscription électorale ». L'approbation d'une liste de candidats, qu'elle se réclame d'un ou plusieurs partis politiques ou qu'elle soit indépendante, obéit à des formules distinctes, poursuit la même source. Ainsi, explique la même source, les partis politiques qui ont obtenu plus de 4 % des voix exprimées dans la circonscription lors des dernières élections législatives, ou ceux qui comptent au moins dix membres élus dans cette circonscription peuvent présenter une liste sans collecte de signatures. En revanche, les partis qui ne remplissent aucune de ces conditions, ainsi que ceux qui participent pour la première fois, doivent soutenir leur liste par 150 signatures d'électeurs de la circonscription électorale concernée, pour chaque siège à pourvoir. Cette condition s'applique aussi pour les listes dites « libres » (indépendantes) ainsi que pour les listes des candidats à l'étranger, qu'elle soit celle des indépendants où placée sous l'égide d'un ou plusieurs partis politiques. Le dossier de déclaration de candidature collective comprend plusieurs pièces obligatoires, à savoir un certificat d'appui du ou des partis politiques pour les listes qui s'en réclament, une copie intégrale de l'acte de naissance de chaque candidat, une copie de la carte d'électeur ou du certificat d'inscription électorale. A cela s'ajoute une copie du certificat de service national ou d'exemption, un certificat de niveau d'études, un document attestant de la situation fiscale du candidat, une photo d'identité récente, une fiche d'information remplie et signée, ainsi qu'un document précisant le type de recommandation selon le cas. Ce dernier document peut être un procès-verbal original établi par le président de la commission électorale locale pour la circonscription concernée, attestant que le parti remplit les conditions de pourcentage des voix ou de nombre d'élus, ou, dans les autres cas, justifiant l'obligation de fournir les formulaires de signatures. Enfin, chaque liste doit joindre un programme de campagne électorale. Dans le cas où l'exigence du tiers de représentation féminine n'est pas réunie, un certificat d'exemption doit aussi accompagner le dossier.

L'ALGÉRIE D'AUJOURD'HUI

ATTIRER LES CAPITAUX ÉTRANGERS DANS LE SECTEUR MINIER

La Banque mondiale promet son implication

La banque mondiale a réaffirmé son engagement à soutenir le développement du secteur minier algérien, en mettant l'accent sur l'attraction des investissements étrangers et le partage d'expertises. Cette démarche, qui coïncide avec la feuille de route de l'Etat visant à faire des mines un pilier de la souveraineté économique nationale, a été exprimée, hier, par la représentante résidente du groupe de la Banque mondiale en Algérie, Mme Cemile Hacibeyoglu Ceren, lors de sa rencontre à Alger avec la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer. Lors de cet entretien qui s'inscrit dans le cadre des consultations régulières entre les deux parties, Mme Hacibeyoglu a clairement exprimé l'intérêt du groupe pour le potentiel minier algérien, affirmant "la disponibilité de la Banque mondiale à accompagner et à soutenir les établissements du secteur, notamment à travers la contribution à l'attraction des investissements et l'implication des entreprises étrangères, publiques et privées". Elle a également proposé l'appui de l'institution en matière de gestion de projets, d'accompagnement technique et d'échange d'expertises tout au long de la chaîne de valeur minière. En réponse, Mme Bakir Tafer a présenté un exposé détaillé sur les programmes de développement du secteur, mettant en avant le nouveau cadre juridique régissant l'activité minière, ainsi que les facilitations et incita-

tions destinées aux investisseurs. Elle a notamment évoqué les projets structurants en cours, à l'image de la mine de fer de Gara Djebilet, du projet intégré de transformation du phosphate ou encore du projet d'exploitation de la mine de zinc-plomb, sans oublier les initiatives visant à produire des matières premières pour les industries de transformation locales.

UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION DÉJÀ AMORCÉE

Cette volonté de la Banque mondiale de s'impliquer durablement en Algérie n'est pas inédite. En décembre dernier, le vice-président de la BM pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, lors d'une visite à Alger, avait salué la dynamique positive des secteurs des hydrocarbures et des mines. Il avait alors affirmé la disponibilité de l'institution à approfondir le soutien financier et technologique aux projets prioritaires, notamment ceux liés à la valorisation des matières premières et à leur transport ferroviaire, gage de développement durable et de création d'emplois. Plus récemment, en février dernier, la même représentante résidente avait manifesté l'intérêt de la Banque mondiale à soutenir les projets d'investissement portés par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (Aapi), en vue d'améliorer le climat des affaires et de contribuer à la création de richesse et d'emplois.

UN ALIGNEMENT STRATÉGIQUE AVEC LA VISION PRÉSIDENTIELLE

Cet intérêt accru pour le secteur minier coïncide avec les orientations fermes énoncées, dimanche dernier, par le président de la République lors du Conseil des ministres. Le chef de l'Etat a clairement exprimé sa volonté d'ériger le secteur minier en socle d'une souveraineté économique nationale, capable de protéger le pays des chocs extérieurs. "La prochaine étape doit être à la hauteur des ambitions de l'Algérie, en adéquation avec une logique de puissance économique sécurisée et de diversification", a-t-il insisté, appelant à passer de la phase de déblocage à celle de l'expansion intensive du secteur. Dans cette perspective, le président a ordonné la présentation rapide d'un plan d'exploration détaillé devant le Conseil des ministres, avec des objectifs chiffrés et des délais de production clairs. Ce pilotage par les résultats, adossé à un retour sur investissement mesurable pour le PIB, ouvre la voie à des partenariats renforcés avec des institutions internationales solides. Dans ce contexte, le soutien de la Banque mondiale pourrait jouer un rôle catalyseur. En ouvrant le secteur aux investisseurs étrangers dotés de savoir-faire éprouvés et de technologies avancées, l'Algérie espère accélérer ses grands projets miniers, diversifier ses revenus au-delà des hydrocarbures et poser les jalons d'une économie émergente et résiliente.

AGRESSION SIONISTE EN PALESTINE OCCUPÉE

Douze personnes tombent en martyrs à Ghaza

Des sources médicales palestiniennes ont indiqué que le bilan des victimes dans la bande de Ghaza, à la suite de l'agression sioniste depuis hier à l'aube, s'est élevé à 12 martyrs, dont 10 dans le centre du territoire.

L'agence de presse palestinienne « Wafa » a rapporté, citant ces sources, que 10 personnes ont été tuées par les tirs de l'occupation sioniste et d'autres blessées à l'est du camp de réfugiés d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza. Les victimes ont été transférées vers l'hôpital Al-Awda à Nuseirat et l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa à Deir al-Balah. Plus tôt, deux citoyens ont été tués et d'autres blessés lorsque les forces d'occupation sionistes ont ouvert le feu sur deux véhicules dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza, ainsi que sur une moto électrique dans la ville de Ghaza. Des sources locales ont indiqué que les forces d'occupation ont tiré sur les deux véhicules à Khan Younès, ce qui a entraîné la mort d'un habitant du camp d'Al-Bureij et blessé quatre autres. Les mêmes sources ont



ajouté que l'occupation a ciblé une moto électrique dans le quartier de Sheikh Radwan, au centre de la ville de Ghaza, ce qui a causé la mort d'un enfant.

LE BILAN S'ALOURDIT À 72 302 MARTYRS ET 172 090 BLESSÉS

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait plus de 72 302 martyrs et 172 090 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le bilan communiqué lundi 06 avril 2026, par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps des martyrs, ainsi que des blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 72 heures, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les

décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 723 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.990 autres ont été blessés, tandis que les corps de 759 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

DES PAYS ARABES CONDAMNENT L'IRRUPATION D'UN MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE L'ENTITÉ SIONISTE DANS LA MOSQUÉE AL-AQSA

Des pays arabes ainsi que des groupes palestiniens ont condamné, lundi, l'irruption du ministre sioniste, Itamar Ben-Gvir, dans la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem. Ces réactions inter-

viennent après que la Direction des Waqfs islamiques à Jérusalem a indiqué que Ben-Gvir est entré dans l'esplanade de la mosquée par la porte des Maghrébins, avant d'en parcourir les cours. Le ministère qatari des Affaires étrangères a dénoncé cette initiative, la qualifiant de « violation flagrante du droit international humanitaire » et de « provocation à l'égard des musulmans du monde entier ». Dans ce contexte, Doha a réaffirmé son rejet de toute tentative visant à modifier le statut historique et juridique de la mosquée Al-Aqsa, appelant la communauté internationale à faire face aux violations israéliennes répétées à Jérusalem. De son côté, la Jordanie a également condamné cette incursion, la qualifiant de « violation manifeste du droit

international et humanitaire », d'« provocation inacceptable » et d'« atteinte à la sacralité de la mosquée Al-Aqsa ».

Par ailleurs, le ministère jordanien des Affaires étrangères a accusé Israël, « en tant que puissance occupante à Jérusalem-Est », de chercher à imposer une division temporelle et spatiale du site, tout en dénonçant la poursuite de la fermeture de la mosquée aux fidèles musulmans. Pour sa part, le ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses a qualifié l'irruption de Ben-Gvir d'« agression flagrante », soulignant qu'elle intervient alors que les autorités israéliennes continuent d'empêcher les fidèles musulmans d'accéder au site. Le ministère a également estimé que les incursions répétées de ministres du gouvernement israélien d'extrême droite constituent « une atteinte à un lieu religieux appartenant exclusivement aux musulmans », appelant à une action urgente arabe, islamique et internationale pour défendre la mosquée Al-Aqsa. De son côté, le mouvement de résistance palestinien Hamas a affirmé que cette nouvelle initiative de Ben-Gvir reflète la volonté d'Israël d'imposer une politique de judaïsation et un contrôle total du complexe de la mosquée. Abdul Rahman Shadid, dirigeant du Hamas, a déclaré que cette irruption, menée alors que la mosquée Al-Aqsa est fermée aux musulmans depuis plus d'un mois, représente « la politique d'occupation organisée la plus dangereuse » visant le site. Enfin, les autorités israéliennes maintiennent la fermeture de la mosquée Al-Aqsa ainsi que de l'église du Saint-Sépulcre pour le 38e jour consécutif, invoquant « l'état d'urgence » décrété depuis le début de l'attaque américano-israélienne contre l'Iran, le 28 février.

15 PALESTINIENS ARRÊTÉS EN 24 HEURES PAR LES FORCES D'OCCUPATION EN CISJORDANIE

15 palestiniens ont été arrêtés par les forces de l'occupation sioniste en 24 heures en Cisjordanie occupée, indique mardi le Bureau d'information des prisonniers. Les arrestations ont eu lieu notamment dans les gouvernorats de Nablousse, Qalqiliya, El Khalil, Tulkarem, El Qods et Beit Lehm, a précisé le Bureau, dans un communiqué. Elles sont accompagnées d'intimidations, d'agressions sur les détenus et leurs familles, de tirs directs avec l'intention de tuer, d'utilisation des détenus comme otages, ainsi que de sabotages et de destructions dans les maisons des citoyens, indique mardi un communiqué du Bureau d'information des prisonniers. La Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens affirment que les forces d'occupation sionistes ne font aucune distinction entre les différentes catégories de la société palestinienne. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 22.000 en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods occupée, selon le communiqué.

CRISE DE CARBURANT EN FRANCE

TotalEnergies prolonge le plafonnement des prix, tensions dans les stations

Le groupe TotalEnergies a annoncé ce mardi prolonger jusqu'à fin avril le plafonnement des prix des carburants dans ses stations-service, maintenant l'essence à 1,99 euro le litre et fixant un nouveau plafond pour le gazole à 2,25 euros. Cette mesure intervient dans un contexte de forte hausse des prix liée à la crise énergétique provoquée par le conflit au Moyen-Orient. Elle remplace un dispositif précédent, en vigueur depuis la mi-mars, qui plafonnait le gazole à 2,09 euros le litre. Le groupe précise que le gazole, carburant routier majoritairement utilisé en France, reste proche de 2,29 euros le litre en moyenne nationale, ce qui limite l'écart avec le plafond proposé. L'essence, quant à elle, se situe autour de 2,01 à 2,08 euros selon les types de carburants. L'annonce a entraîné une forte affluence dans le réseau du groupe, qui compte environ 3.300 stations en France. Cette fréquentation accrue a provoqué des tensions d'approvisionnement, avec des ruptures ponctuelles de carburants signalées dans plusieurs points de vente. Selon les autorités, environ 18 % des stations-service en France connaissent des ruptures sur au moins un carburant après le week-end de Pâques, dont une majorité appartenant au réseau TotalEnergies. Le groupe a également indiqué suspendre temporairement la distribution de son diesel « Excellium », un carburant enrichi en additifs et généralement plus coûteux, afin de concentrer les volumes sur les carburants standards. Par ailleurs, certains clients abonnés à une offre combinant électri-

cité et gaz continuent de bénéficier d'un plafonnement à 1,99 euro le litre sur l'ensemble des carburants, dans le cadre d'un dispositif spécifique maintenu sur l'année 2026. Cette initiative intervient alors que le gouvernement exclut pour l'heure un blocage généralisé des prix. La porte-parole de l'exécutif, Maud Bregeon, a indiqué qu'un tel mécanisme n'était pas envisagé, privilégiant des mesures d'aide ciblées pour les professionnels les plus exposés. La flambée des prix des carburants s'inscrit dans un contexte de tensions sur les marchés pétroliers mondiaux, liés notamment aux perturbations des approvisionnements et à la hausse des coûts de raffinage. Elle ravive les débats en France sur les mécanismes de régulation des prix et sur l'impact de la crise énergétique sur le pouvoir d'achat.

LES PÊCHEURS CORSES BLOQUENT LES PORTS ET EXIGENT UN ACCORD

Les pêcheurs corse ont bloqué, mardi dès 6 heures locales, l'accès à plusieurs ports stratégiques de l'île, dont Ajaccio, Bastia, Propriano, Porto-Vecchio et Bonifacio, afin de protester contre la hausse des prix du carburant détaxé. Selon les informations rapportées par Corse matin, cette mobilisation s'inscrit dans un contexte de forte augmentation des coûts énergétiques, liée notamment aux tensions internationales au Moyen-Orient. Des navires de pêche ont été positionnés à l'entrée des ports, empêchant toute circulation maritime, tandis que plusieurs ferries et

un paquebot de croisière sont restés immobilisés au large, notamment dans le golfe d'Ajaccio. Les professionnels dénoncent l'insuffisance des mesures gouvernementales, notamment la remise de 20 centimes d'euro par litre de gasoil, jugée largement insuffisante face à la flambée des prix. Le litre de carburant détaxé est passé d'environ 64 centimes début mars à plus d'un euro début avril, accentuant la pression sur une activité entièrement dépendante du carburant. Les pêcheurs pointent également un écart persistant entre les prix pratiqués en Corse et ceux du continent. « Il faut que ça s'arrête ! On doit s'aligner sur les prix nationaux », affirme Philippe Botti, pêcheur à Bonifacio, interrogé par Corse matin. Les autorités préfectorales ont proposé de recevoir une délégation mercredi, en présence de parlementaires, tout en appelant à la levée du blocus. Les représentants des pêcheurs conditionnent toutefois toute reprise du trafic à la signature d'un protocole d'accord. « Si c'est pour passer la pommade, ce n'est pas la peine, pour le moment on ne débloquera pas », indique Joseph Sanna, secrétaire du Syndicatu pa à diffense di pescadori corse. Les conséquences économiques commencent déjà à se faire sentir, tant pour les compagnies maritimes que pour les pêcheurs eux-mêmes, selon Corse matin. Certains redoutent un mouvement prolongé, malgré une fenêtre météo favorable et une saison hivernale jugée particulièrement difficile. « Les pêcheurs aujourd'hui sont à zéro », alerte un professionnel, évoquant une situation devenue intenable.

LES ENDIVES

Une source insoupçonnée de bienfaits pour la santé ?

Les endives, souvent méconnues dans le monde des super-aliments, sont pourtant une source insoupçonnée de bienfaits pour la santé ! Ces légumes à la saveur légèrement amère sont riches en nutriments essentiels pour votre santé !



Les endives se révèlent être une excellente source de folate, une vitamine B cruciale pour l'organisme, jouant un rôle essentiel dans la production de nouveaux globules rouges.

Pour une digestion plus fluide et plus sereine
Les endives sont une excellente source de fibres alimentaires, essentielles pour une

digestion saine. Les fibres favorisent le transit intestinal, préviennent la constipation et contribuent au maintien d'un poids santé !

Bon à savoir : Une étude souligne que les régimes riches en fibres sont associés à une réduction du risque de maladies cardiovasculaires et de diabète de type 2 !

Le choix futé pour garder la ligne

En raison de leur faible teneur en calories et de leur haute teneur en fibres, les endives peuvent être un excellent choix pour ceux qui cherchent à contrôler leur poids.

Des os solides, même avec l'âge

Les endives sont une bonne source de vitamine K, un nutri-

ment essentiel à la santé osseuse. La vitamine K joue un rôle crucial dans la régulation du calcium, favorisant ainsi la minéralisation osseuse ! Ainsi, la vitamine K contribuerait à réduire le risque de fractures !

Le légume qui veut du bien à votre cœur

Des études ont suggéré que les endives pourraient contribuer à améliorer la santé cardiovasculaire. En effet, ce légume est riche en potassium, un minéral qui joue un rôle important dans le fonctionnement de vos nerfs, muscles, reins et cœur.

Ajouter du potassium à votre alimentation peut aider à baisser votre tension artérielle et à réduire le risque de maladie cardiaque et d'AVC ! Le folate peut également jouer un rôle dans la santé cardiaque.

Découvrez les 5 bienfaits des endives ! Peut-être que cet article pourrait bien changer votre perspective sur ce légume et vous encourager à en inclure davantage dans votre alimentation !

Une alliée pour la production des globules rouges

Voici les 10 pires douleurs selon la science !

Certaines douleurs laissent un souvenir tenace. Et pour cause : elles sont si violentes, si persistantes, qu'elles défient notre résistance mentale et physique. Mais quelles sont les pires douleurs du monde selon la science ?

Depuis les années 70, des chercheurs de l'Université McGill au Canada se penchent sur la question à travers un outil devenu référence : le McGill Pain Questionnaire, un index de la douleur mondialement reconnu. Il s'agit d'un classement basé sur les témoignages de milliers de patients, évaluant l'intensité et la tolérance des douleurs chroniques ou aiguës.

Voici les 10 douleurs les plus insupportables selon la science.

La douleur est une expérience subjective

La douleur est une expérience subjective, influencée par notre vécu, notre état psychologique et notre environnement. Ce classement du McGill Pain Questionnaire ne vise pas à minimiser d'autres souffrances, mais à souligner combien certaines douleurs peuvent handicaper durablement la vie d'une personne.

Si vous vivez avec une douleur chronique, parlez-en à un professionnel. Il existe aujourd'hui des solutions, médicamenteuses ou alternatives, pour apaiser le quotidien.

La névralgie du trijumeau

Souvent surnommée « la douleur du suicide », cette affection neurologique provoque des décharges électriques violentes au niveau du visage, notamment autour des yeux, du nez et de la mâchoire. La douleur est si vive qu'elle peut rendre le simple fait de parler, manger ou se laver insupportable.

La migraine

Bien plus qu'un simple mal de tête, la migraine est un tsunami cérébral. Elle se manifeste par des douleurs pulsantes intenses d'un seul côté du crâne, souvent accompagnées de nausées, de sensibilité à la lumière et au bruit, et parfois de troubles visuels. Certaines crises peuvent durer plusieurs jours et rendre toute activité impossible.

La colique néphrétique

Provoquée par la migration d'un calcul rénal, cette douleur est réputée pour sa violence extrême. Elle démarre généralement dans le bas du dos avant de se propager vers l'abdomen et l'aîne. Comparée à une douleur d'accouchement chez certains patients, elle est souvent qualifiée d'intolérable sans traitement médical rapide.

La fibromyalgie

Ce syndrome douloureux diffus affecte les muscles, les articulations et les tissus mous. Il s'accompagne souvent de fatigue chronique, de troubles du sommeil et de

troubles cognitifs. La douleur de la fibromyalgie est constante et difficile à localiser précisément, ce qui la rend très éprouvante au quotidien.

La polyarthrite rhumatoïde

La polyarthrite rhumatoïde est une maladie auto-immune entraîne une inflammation persistante des articulations. Raideurs matinales, douleurs en « étau », gonflements, sensation de brûlure, etc. Le tout s'installe sur la durée, altérant la qualité de vie et limitant l'autonomie des personnes touchées.

La maladie de Crohn

La maladie de Crohn est une affection inflammatoire chronique de l'intestin est souvent synonyme de douleurs abdominales aiguës, diarrhées persistantes, fatigue extrême et parfois même fièvre. En période de poussée, la douleur est si forte qu'elle empêche parfois de s'alimenter ou de bouger normalement.

L'amputation d'un doigt

Nos doigts sont truffés de terminaisons nerveuses. Résultat : leur amputation, même accidentelle, provoque une douleur d'une violence inouïe. Cette douleur aiguë est souvent suivie par un phénomène de douleur du membre fantôme, elle aussi extrêmement perturbante.

L'accouchement

Moment le plus intense de la vie pour beaucoup de femmes, l'accouchement est aussi l'une des douleurs les plus redoutées. Contractions, dilatation du col, travail prolongé, poussée finale, etc. Le tout sur plusieurs heures, parfois plusieurs jours. Et pourtant, malgré cette douleur extrême, c'est aussi l'un des rares moments où la souffrance est immédiatement suivie d'un grand bonheur.

La piqûre de Paraponera (fourmi balle de fusil)

Imaginez une douleur si intense qu'on la compare à une balle de revolver. C'est ce que provoque la piqûre de la fourmi Paraponera, originaire d'Amérique du Sud. Son venin neurotoxique cause des douleurs fulgurantes qui irradient pendant 24 heures. Selon certains, c'est la pire piqûre d'insecte au monde.

Le syndrome douloureux régional complexe (SDRC)

Aussi appelé algoneurodystrophie, ce syndrome rare survient souvent après une blessure ou une opération. Il provoque une douleur chronique, intense, localisée (souvent dans un bras ou une jambe) et totalement disproportionnée par rapport à la blessure initiale. Le SDRC altère les nerfs, les vaisseaux sanguins et même la peau, au point de rendre la zone presque intouchable. Une véritable torture au quotidien.

Voici pourquoi de plus en plus d'hommes se mettent au pilates

De plus en plus d'hommes se tournent vers le Pilates pour ses nombreux bienfaits : renforcement des muscles profonds, amélioration de la posture, réduction du stress et prévention des blessures. Une pratique complète et bénéfique pour tous.

Les bienfaits du Pilates

Le Pilates est une discipline mixte : elle sert autant les hommes que les femmes. Et c'est tant mieux ! Car la discipline permet de renforcer les muscles profonds du corps, que vous soyez un athlète de haut niveau ou un sportif du dimanche. C'est une méthode qui offre de nombreux avantages. Elle permet par exemple de :

Améliorer la tonicité des muscles profonds

Une pratique régulière du Pilates augmenterait significativement la force des muscles abdominaux et lombaires. Le renforcement de ces muscles est important pour une amélioration de la posture et prévenir les blessures, notamment celles liées au dos.

Favoriser une meilleure flexibilité et mobilité

Pratiquer le Pilates régulièrement permet d'améliorer la flexibilité des ischio-jambiers et la mobilité de la colonne vertébrale. Ces améliorations peuvent réduire le risque de blessure et améliorer la performance dans d'autres activités sportives.

Améliorer la posture

La posture est un élément clé du bien-être physique. Et le Pilate permet de corriger les déséquilibres posturaux. Plusieurs études ont prouvé qu'une pratique régulière du Pilates améliore l'alignement corporel, en particulier chez les personnes ayant une mauvaise posture due à des modes de vie sédentaires. Une meilleure posture permet aussi de prévenir les douleurs chroniques, notamment celles du dos et du cou.

Réduire le stress et améliorer la santé mentale

Le Pilates réduit le niveau de stress et d'anxiété. Ces effets sont dus à la concentration et à la respiration consciente requises durant les exercices de Pilate. Ils

favorisent un état de relaxation et de pleine conscience.

Prévenir le risque de blessure

La méthode aide à prévenir les blessures en renforçant les muscles stabilisateurs et en améliorant la coordination neuromusculaire.

Améliorer la qualité de vie

Les pratiquants réguliers ont une meilleure qualité de vie, incluant un meilleur sommeil, une réduction des douleurs chroniques et une perception accrue de bien-être générale.

Les 3 erreurs à éviter pour les débutants

Si le Pilates est une méthode douce, il est important de pren-

dre certains éléments très au sérieux. Ainsi, il existe plusieurs erreurs à éviter, afin de profiter de tous les bienfaits de la pratique et d'éviter les blessures. Notamment :

Oublier l'échauffement : Un bon échauffement prépare le corps à l'effort et réduit les risques de blessures. Prenez 5 à 10 minutes pour activer les muscles et améliorer la souplesse ;

Négliger les étirements : Après une séance, il est important de détendre les muscles pour éviter les courbatures et favoriser la récupération. Un simple étirement de cinq minutes suffit ;

Ne pas s'hydrater : Boire avant, pendant et après la séance est essentiel pour éviter la déshydratation et optimiser les performances.



Selection du jour

TF1

20h10

S.W.A.T

Avec Shemar Moore, Jay Harrington, David Lim, Patrick St. Esprit, Anna Enger Ritch, Niko Pepaj, Annie Ilonzeh

Un voleur de voitures que l'on croyait mort depuis dix ans, refait surface après qu'un baron de la drogue a fui le pays et laissé sa collection de grosses cylindrées aux mains de la police. Hondo et son équipe enquêtent sur les vols de ces voitures et comprennent que l'une d'elles abrite un ordinateur contenant toutes les données du trafiquant en fuite. Leon, le frère jumeau de Gamble, lui dit ne rien savoir mais fini par avouer être de mèche avec le voleur de voitures. Tirailée entre sa famille et son travail, Gamble se voit obligée de remettre sa démission à Hondo.



5

20h05

Les docs de la «Grande librairie»

Réalisateur : Catherine Aventurier

Derrière l'auteur de «L'Appel de la forêt» se cache un homme complexe, dont les contradictions et les questionnements sur l'homme et son rapport à la nature fascinent encore, un siècle après sa mort. Chercheur d'or, marin, vagabond, militant socialiste, reporter... : en 40 ans, Jack London a vécu mille vies et transformé chaque expérience en matière littéraire. Son oeuvre foisonnante reflète la complexité d'un homme profondément paradoxal : socialiste convaincu et individualiste forcené, assoiffé de gloire mais fuyant la société, débordant d'énergie et traversé par des abîmes de désespoir. C'est précisément cette tension permanente qui confère à son oeuvre une portée existentielle rare. Sa philosophie tient en une formule : brûler plutôt que durer. Ce documentaire retrace son parcours fulgurant, des bas-fonds d'Oakland aux sommets de la gloire mondiale



2

20h10

Soeurs et demie



Avec Jeanne Bournaud, Anna Blézo, Alban Aumard, Vincent Winterhalter, Claire Nadeau, Clément Aubert, Marin Langlois, Zélie Brackman

Anaïs Marchini, flic brillante mais cabossée, est mise à l'écart après une vidéo polémique sur les réseaux. Et surtout elle voit sa vie basculer quand elle devient, malgré elle, la tutrice de Gabrielle, sa demi-soeur de 11 ans, dont elle ignorait jusqu'à l'existence ! Précoce et dotée d'une curiosité inépuisable, Gabrielle bouleverse le quotidien solitaire d'Anaïs, totalement novice en matière de liens familiaux.

3

20h10

Secrets d'Histoire

Présenté par : Stéphane Bern

C'est depuis l'imposante esplanade du rosaire du sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, qui peut accueillir près de 40 000 fidèles, que Stéphane Bern démarre son incroyable voyage sur les pas de Bernadette Soubirous. C'est ici, à quelques pas de la grotte mystérieuse de Massabielle, que cette jeune fille aux rêves simples confie avoir rencontré la Vierge Marie, une apparition divine survenue non pas une mais dix-huit fois. Qui est réellement Bernadette Soubirous ? Quelles sont ses origines, quels sont ses envies ou ses peurs avant que sa vie ne prenne un tournant extraordinaire ce fameux 11 février 1858, lorsqu'elle dit être le témoin d'une mystérieuse apparition ?



6

20h10

Top Chef

Présenté par : Stéphane Rotenberg

Les grands chefs ne s'y trompent pas : les enfants sont les clients de demain. Pour former leur palais dès le plus jeune âge, de plus en plus de tables gastronomiques proposent désormais de véritables menus enfants. Les candidats n'auront que 48 heures pour imaginer un restaurant de A à Z : un concept, une décoration et une carte. Mais cette année, le défi se corse : ils devront créer deux menus distincts : un menu pour les adultes et un menu pour les enfants. Répartis en trois brigades de trois, les candidats s'attaqueront à cette épreuve mythique avec un double objectif : séduire les grands... mais aussi convaincre les petits, souvent les critiques les plus sincères.



9

20h25

Enquêtes criminelles

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary

Le 14 novembre 2019, Mehdi Gayrard a tout perdu : sa mère, sa petite amie et même sa liberté... La vie de ce jeune homme de 17 ans bascule vers 3 heures du matin lorsqu'il est réveillé en pleine nuit par une détonation : sa mère, Émilie, 38 ans, vient d'être abattue froidement par un mystérieux inconnu qui s'est introduit à leur domicile. Et le cauchemar ne s'arrête pas là : le forcené va ensuite monter à l'étage et tuer Laura, sa petite amie. Mehdi, lui, réussit à se sauver : avec l'énergie du désespoir, il parvient à neutraliser son agresseur avant d'aller chercher de l'aide auprès de ses voisins.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

2 000 LE GROUPE ITALIEN ENI a annoncé le 7 avril la découverte de 2 000 milliards de pieds cubes de gaz au large de l'Égypte, dans la concession de Temsah, en Méditerranée orientale.

TRANSPORT AÉRIEN

La pénurie de kérosène menace les vols en Europe à l'approche de l'été

Hausse des prix, annulations et tensions d'approvisionnement se multiplient sous l'effet de la crise énergétique liée au conflit au Moyen-Orient. Le transport aérien européen est confronté à des tensions croissantes sur l'approvisionnement en kérosène, faisant craindre des perturbations majeures à l'approche de la saison estivale, avec des annulations de vols et une hausse des prix des billets déjà observées. Plusieurs aéroports européens, notamment en Italie (Milan, Venise, Bologne) ainsi que le hub de Heathrow au Royaume-Uni, ont enregistré des difficultés d'approvisionnement, entraînant l'annulation de dizaines de vols, selon des données sectorielles. Selon le cabinet d'analyse énergétique Kpler, la France figure parmi les pays les plus exposés à un déséquilibre entre l'offre et la demande de carburant aérien en Europe, derrière le Royaume-Uni. Les projections évoquent toutefois une capacité d'approvisionnement pouvant couvrir plusieurs mois, notamment grâce à des importations terrestres depuis les pays voisins. À l'origine de ces tensions, la perturbation des flux pétroliers mondiaux liée au conflit au Moyen-Orient et à la quasi-fermeture du détroit d'Ormuz, un axe stratégique par lequel transitent jusqu'à un cinquième du pétrole brut mondial. Cette situation a entraîné une forte hausse des prix du kérosène, atteignant environ 1.900 dollars la tonne début avril, selon des données

spécialisées. Cette augmentation rapide des coûts affecte directement les compagnies aériennes. La part du carburant dans leurs dépenses d'exploitation est passée d'environ 25 % à 45 % depuis le début du conflit, selon les professionnels du secteur. Plusieurs transporteurs ont déjà relevé leurs tarifs, tandis que d'autres envisagent des réductions de leur programme de vols. Le directeur général de Ryanair, Michael O'Leary, a indiqué que la compagnie pourrait réduire de 5 à 10 % ses vols entre mai et juillet en cas de prolongation de la crise. D'autres compagnies ont déjà procédé à des annulations ponctuelles, invoquant la hausse des coûts et les contraintes d'approvisionnement. L'organisme européen de gestion du trafic aérien Eurocontrol anticipe également des perturbations opérationnelles, avec environ 1.150 vols quotidiens susceptibles d'être affectés par des modifications de trajectoires liées au conflit, ce qui accroît la consommation de carburant. Pour les passagers, ces tensions pourraient se traduire par une hausse des prix des billets, des annulations de dernière minute et une priorisation des liaisons les plus rentables, notamment vers les grandes capitales européennes, au détriment de certaines destinations régionales ou touristiques. Selon IATA, l'Europe demeure structurellement dépendante des importations de kérosène, qui couvrent environ 30 % de sa demande, une vulnérabilité accentuée par les sanctions sur les hydro-

carbures russes et la baisse des capacités de raffinage. Des acteurs du secteur évoquent un « choc pétrolier » comparable aux crises énergétiques passées, soulignant que la prolongation du conflit pourrait aggraver les difficultés d'approvisionnement et peser durablement sur l'activité aérienne.

Dans ce contexte, les autorités et les compagnies surveillent l'évolution des stocks et des flux d'approvisionnement, alors que la saison estivale, période de forte demande, approche.

UNE ÉVENTUELLE FERMETURE DE BAB EL-MANDEB PAR TÉHÉRAN, VA ENTRAÎNER UNE FORTE HAUSSE DES PRIX DU KÉROSÈNE

L'Iran menace de bloquer Bab el-Mandeb, axe clé du commerce mondial. Combinée à la crise d'Ormuz, cette situation pourrait perturber 25 % de l'énergie mondiale. Une telle escalade exposerait la région à un conflit élargi aux conséquences économiques majeures. La menace d'un élargissement du conflit au Moyen-Orient prend une dimension stratégique majeure. Un proche conseiller du Guide suprême iranien, Ali Akbar Velayati, a évoqué la possibilité de bloquer le détroit de Bab el-Mandeb, un passage clé reliant la mer Rouge au golfe d'Aden. Dans un message explicite, il a averti que ce corridor maritime serait traité comme le détroit d'Ormuz, déjà perturbé par Téhéran via ses alliés. Cette déclaration intervient dans un contexte de forte tension avec



Washington, alors que Donald Trump menace de frapper des infrastructures iraniennes si Ormuz n'est pas rouvert. Bab el-Mandeb est une artère vitale du commerce mondial. Environ 10 % des échanges internationaux y transitent, notamment entre l'Asie et l'Europe. Sa fermeture, combinée à celle d'Ormuz, par où passe habituellement près de 20 % des hydrocarbures mondiaux, pourrait bloquer jusqu'à un quart de l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz. Une telle situation provoquerait un choc immédiat sur les marchés énergétiques et désorganiserait les chaînes logistiques à l'échelle planétaire. Ce détroit étroit, large d'à peine 29 kilomètres en son point le plus resserré, est en pratique sous l'influence des Houthis au Yémen, alliés de l'Iran. Ces derniers ont déjà démontré leur capacité de nuisance en perturbant le trafic maritime lors de la guerre à Gaza. Quelques attaques ciblées suffiraient à dissuader les assureurs et à interrompre le passage des navires commerciaux, créant un effet domino sur l'économie mondiale. Face à

la paralysie partielle d'Ormuz, l'importance de Bab el-Mandeb s'est encore accrue. L'Arabie saoudite, par exemple, a intensifié ses exportations via la mer Rouge en s'appuyant sur son oléoduc Est-Ouest reliant Abqaiq au port de Yanbu. Mais cette alternative deviendrait caduque en cas de blocage du détroit, accentuant la vulnérabilité énergétique mondiale. Pour Téhéran, la menace est autant militaire que politique. Elle vise à renforcer son levier de négociation face aux États-Unis tout en mobilisant « l'axe de la résistance ». Toutefois, une fermeture effective constituerait une ligne rouge susceptible de déclencher une riposte directe, notamment contre les positions houthis au Yémen. Ainsi, le spectre d'un double verrouillage d'Ormuz et de Bab el-Mandeb fait planer un risque systémique inédit. Entre démonstration de force et stratégie de dissuasion, l'Iran joue une partie à haut risque dont les conséquences dépasseraient largement le cadre régional.

R. I.

Post scriptum

Salah Lakoues

Depuis plusieurs décennies, une fracture grandissante traverse le système international. D'un côté, des puissances occidentales qui se présentent comme les porteurs de la liberté, de la démocratie, de l'État de droit et de l'humanisme. De l'autre, un Sud global qui dénonce une réalité bien différente : interventions militaires contestées, destructions d'infrastructures civiles, pressions économiques par la dette et politiques jugées sélectives dans l'application du droit international. Ce décalage entre les valeurs proclamées et les pratiques perçues alimente un sentiment d'injustice et d'humiliation, renforçant les accusations d'exploitation, de néocolonialisme et de double standard. Dans ce contexte, les crises contemporaines, qu'elles soient militaires ou économiques, ne sont plus seulement des conflits ponctuels, mais deviennent le révélateur d'un ordre mondial contesté, où la légitimité morale des puissances dominantes est de plus en plus remise en question.

DÉMOCRATIE, ÉTAT DE DROIT ET LA DOMINATION MONDIALE : UNE CONTRADICTION ENTRE DISCOURS ET PRATIQUES

Depuis plusieurs décennies, une profonde contradiction traverse les relations internationales : des puissances qui se présentent comme les champions de la liberté, de la démocratie et de la civilisation humaine se retrouvent souvent accusées par le Sud global de néocolonialisme, d'exploitation économique, de double standard et d'humiliation politique. Ce décalage entre le discours des valeurs universelles et des pratiques qui renforcent les inégalités et les rapports de domination est aujourd'hui l'un des principaux facteurs de tensions géopolitiques mondiales, visibles dans des crises telles que celles de Gaza, des menaces

Double standard mondial : quand la démocratie proclamée se heurte à la réalité de la domination

pesant sur l'Iran, et du poids écrasant de la dette dans les pays du Sud.

LA DÉMOCRATIE ET L'ÉTAT DE DROIT : PRINCIPES INTERNES VS RÉALITÉ INTERNATIONALE

À l'intérieur de leurs frontières, de nombreux pays occidentaux revendiquent : des élections libres et régulières, des institutions indépendantes, la protection des libertés fondamentales. Ce sont des éléments essentiels de la démocratie et de l'État de droit national. Mais ces principes — qui protègent les citoyens et limitent le pouvoir du gouvernement — ne se traduisent pas toujours à l'échelle internationale. Une puissance peut être démocratique chez elle mais agir de manière arbitraire à l'extérieur, notamment en contournant les règles du droit international humanitaire ou en s'engageant dans des conflits sans mandat clair des institutions internationales.

LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE : RÈGLES ESSENTIELLES ET VIOLATIONS

Le droit international humanitaire existe pour protéger les civils et les biens civils en temps de conflit. Ses principes fondamentaux sont : Les attaques doivent distinguer combattants et non-combattants. Les écoles, hôpitaux, centrales électriques, stations d'eau et installations civiles ne doivent jamais être des cibles. Même une cible militaire doit être attaquée seulement si les dommages collatéraux sur les civils ne sont pas excessifs. Les belligérants doivent prendre toutes les mesures possibles pour minimiser les pertes civiles. Quand des infrastructures essentielles (électricité, eau, hôpitaux) sont attaquées ou menacées, cela constitue une violation du droit international, car ces installations sont vitales pour la vie des civils. Des experts en droit international con-

sidèrent que ces attaques ou menaces peuvent être qualifiées de crimes de guerre.

DOUBLE STANDARD DANS LES CRISES DE GAZA ET DES MENACES CONTRE L'IRAN

DANS LES CRISES RÉCENTES : À Gaza, des bombardements ont touché des écoles, des hôpitaux et des infrastructures civiles essentielles, provoquant des pertes massives et des déplacements de population. Face à l'Iran, des menaces explicites d'attaques sur des infrastructures civiles ont été proférées, évoquant des destructions « à grande échelle » si les objectifs politiques ne sont pas atteints. Ces situations révèlent un décalage entre : un discours sur les valeurs démocratiques et humanistes et des pratiques militaires qui ignorent souvent les normes internationales de protection des civils. C'est précisément ce décalage qui alimente la perception du double standard : défendre la liberté chez soi mais ne pas respecter la vie humaine quand il s'agit d'autres populations.

EXPLOITATION ÉCONOMIQUE : LA DETTE COMME OUTIL DE DOMINATION

Au-delà des enjeux militaires, il existe un autre niveau de domination : l'économie mondiale. Depuis des décennies, de nombreux pays du Sud sont soumis à une dette extérieure écrasante, contractée auprès d'institutions financières dominées par les pays riches, tels que : le FMI, la Banque mondiale, des banques privées internationales.

SOUVENT, CES PRÊTS SONT ASSORTIS DE CONDITIONS STRICTES :

Politique d'austérité, privatisation des ressources publiques, ouverture forcée au capital étranger. Ces conditions limitent la capacité des gouverne-

ments à investir dans la santé, l'éducation et les infrastructures, aggravant la pauvreté et renforçant la dépendance économique.

La dette devient ainsi un outil de pression économique et de contrôle politique, parfois plus efficace que l'occupation militaire. Perception du Sud global : néocolonialisme et perte de confiance. Pour de nombreux pays du Sud : la domination économique par la dette, les interventions militaires unilatérales, les menaces proférées contre des États plus faibles, semblent être une continuité, sous une autre forme, de la domination coloniale d'hier.

Cela explique pourquoi des expressions comme : Néocolonialisme, exploitation, politique de double standard, reviennent si souvent dans le discours des pays africains, asiatiques et latino-américains.

Les puissances qui se targuent de liberté et de civilisation sont perçues comme : appliquant deux poids, deux mesures, priorisant leurs intérêts stratégiques et économiques, donnant peu de place à une justice internationale équitable.

VERS UNE VÉRITABLE JUSTICE INTERNATIONALE

Ce bilan met en lumière une réalité importante : la démocratie et l'État de droit internes sont essentiels, mais insuffisants pour garantir un ordre mondial juste.

Sans un respect réel du droit international, sans une gouvernance mondiale équitable, et sans un régime économique qui ne privilégie pas systématiquement les puissances déjà dominantes, la confiance entre nations ne peut pas être restaurée.

Pour de nombreux pays du Sud, le défi n'est pas seulement de réclamer des valeurs universelles, mais d'obtenir qu'elles soient appliquées réellement, sans favoritisme ni impérialisme déguisé.

S. L.